

Annexe I

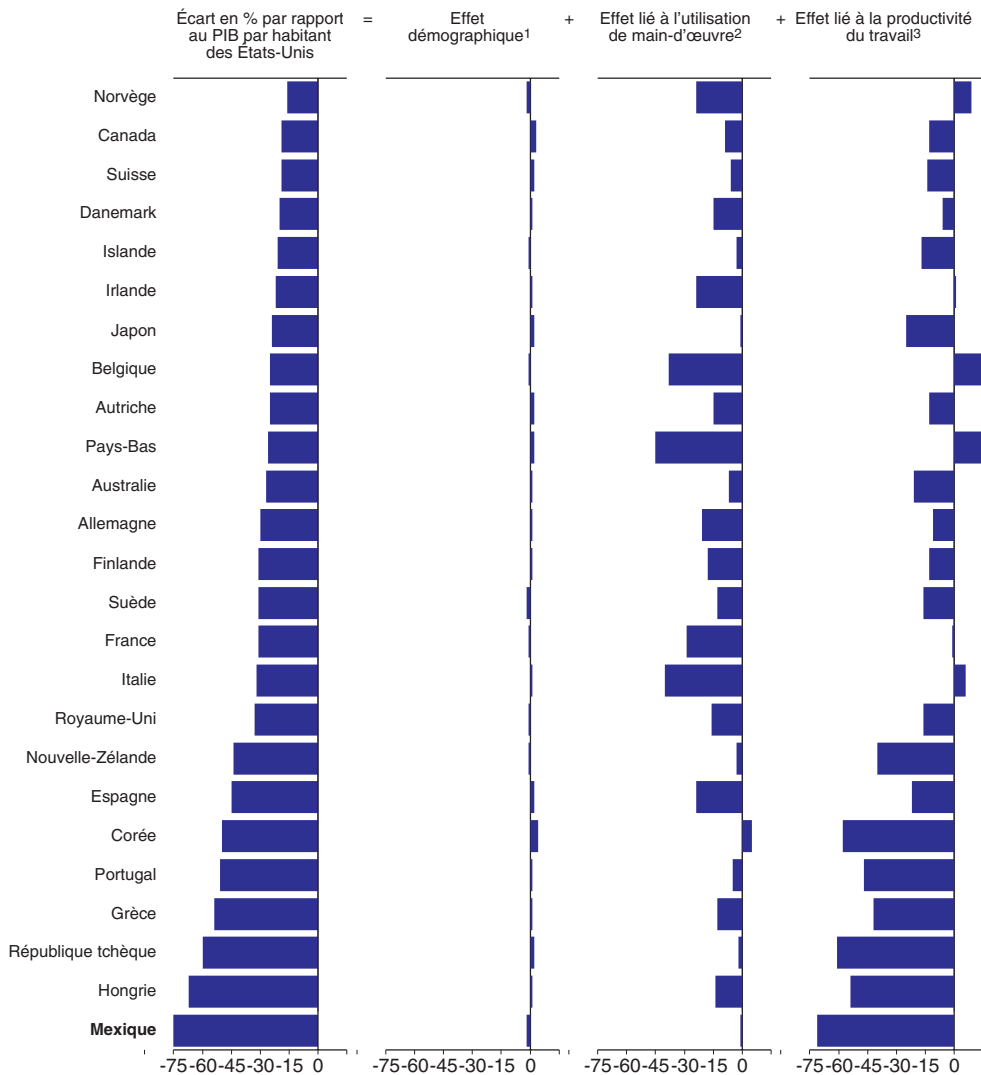
Informations générales relatives au chapitre I

- I.A. Croissance de la production et productivité : graphique et tableaux
- I.B. La transition du secteur agricole
- I.C. Évolutions économiques récentes
- I.D. Réduction de la pauvreté

Annexe I.A

Croissance de la production et productivité : graphiques et tableaux

Graphique I.A.1. **PIB par habitant dans les pays de l'OCDE, 2000**
Écart en points de pourcentage avec le PIB par habitant tendanciel des États-Unis, exprimé en PPA



Note : Sur la base du rapport de la population d'âge actif (15-64 ans) à la population totale.

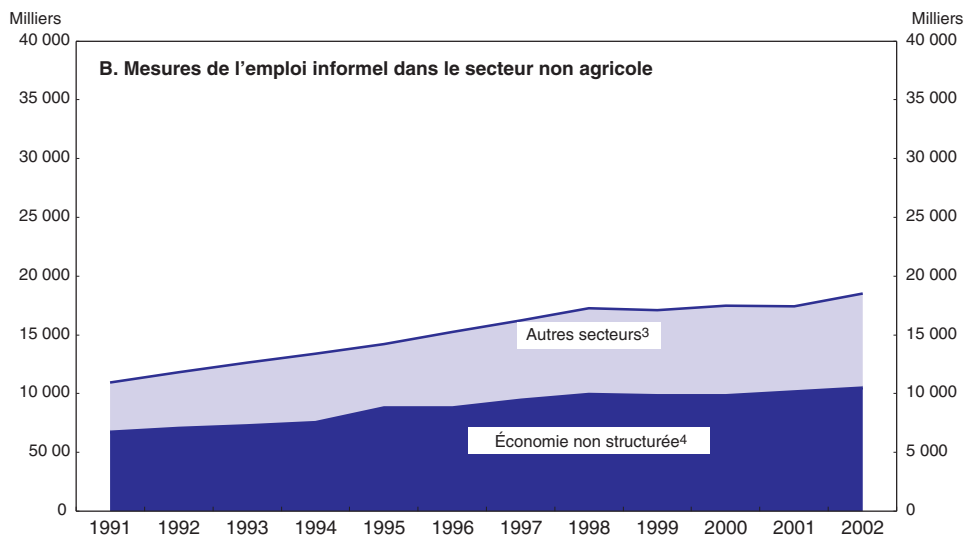
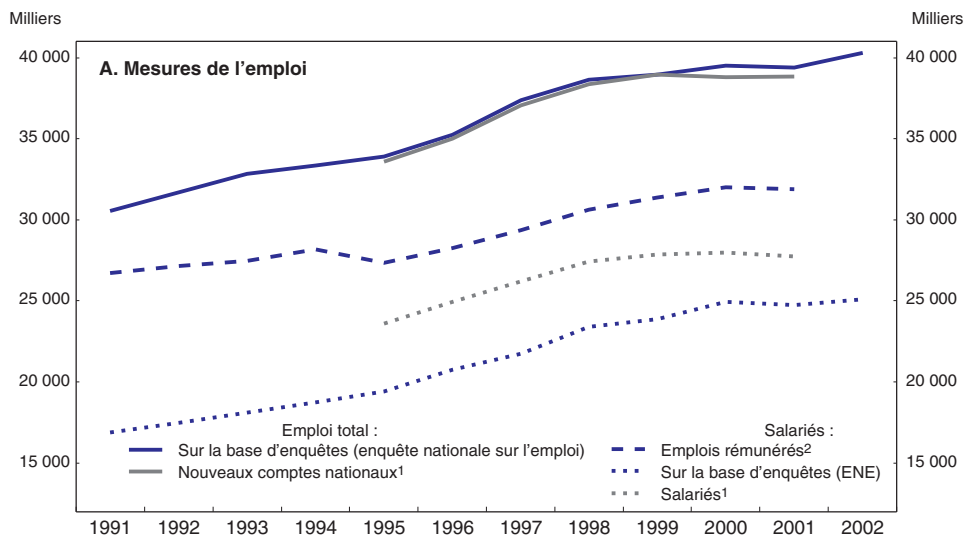
1. Les chiffres concernant la croissance du PIB enregistrée dans les pays de l'OCDE ces dernières décennies sont indiquées dans le tableau I.A.1 ci-après.

2. Sur la base des taux d'emploi et du nombre moyen d'heures travaillées.

3. PIB par heure travaillée.

Source : OCDE, *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE* (2003).

Graphique I.A.2. Données sur l'emploi 12 ans et plus



1. Comptes nationaux (1995-2000).

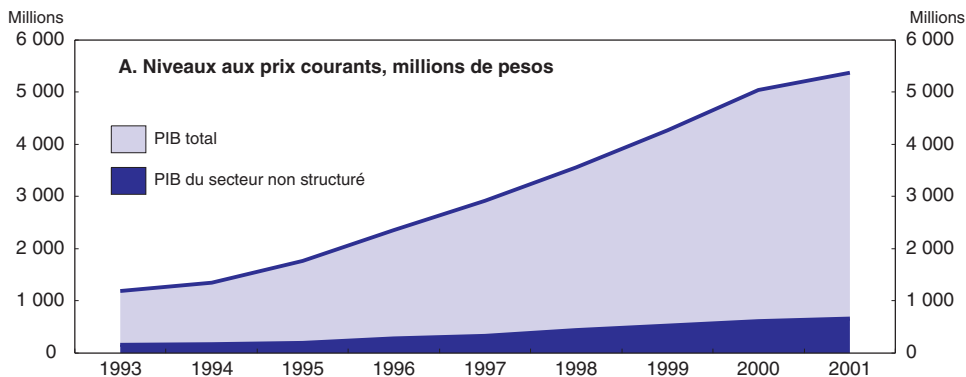
2. Comptes nationaux (1988-2001).

3. Y compris les travailleurs dans les établissements enregistrés et les ménages, mais qui n'ont de contrat de travail ou ne sont pas rémunérés ; estimations de l'OCDE, voir encadré 1 du chapitre I.

4. Travailleurs dans les « secteurs non structurés » ; chiffres estimés par l'INEGI sur la base de la définition du BIT, voir note du prochain tableau. Les données précédant 1994 sont des estimations de l'OCDE (fondées sur la définition du BIT).

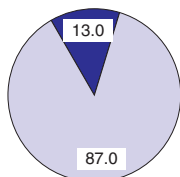
Source : OCDE ; INEGI.

Graphique I.A.3. **PIB total et PIB du secteur non structuré¹**
Pourcentage



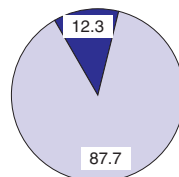
B. Contribution au PIB du secteur informel, pourcentage

1993
PIB du secteur non structuré



PIB total

2001
PIB du secteur non structuré

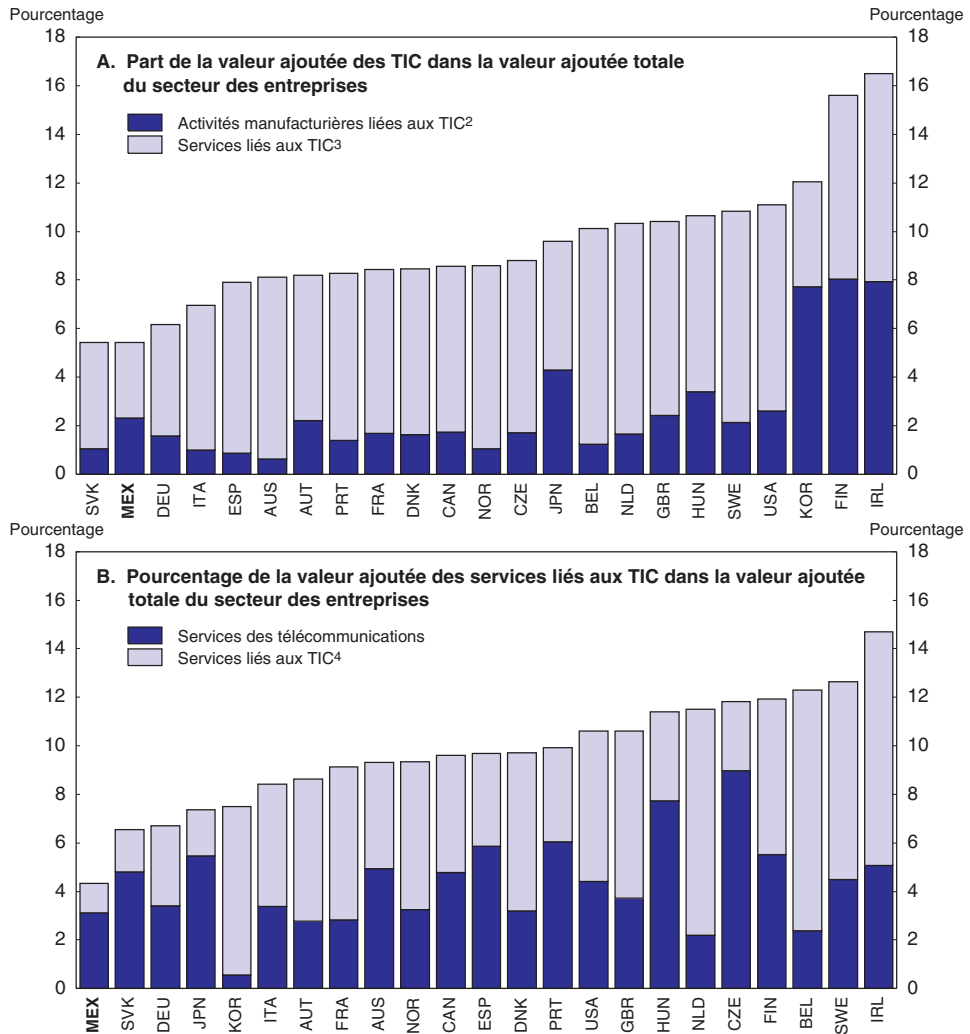


PIB total

1. D'après la définition du BIT, le secteur non structuré s'entend d'un groupe d'entreprises domestiques (entreprises non constituées en sociétés appartenant à des ménages) dans lequel entrent :
- les entreprises informelles pour compte propre, qui peuvent employer des membres de la famille et des salariés sur une base occasionnelle ; et
 - les entreprises des employeurs informels, qui emploient un ou plusieurs salariés sur une base continue (ces entreprises doivent répondre à l'un ou plusieurs des critères suivants : taille de l'unité inférieure à un niveau d'emploi spécifié et non-enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés).

Source : INEGI, *Cuenta Satélite del Subsector informal de los Hogares*.

**Graphique I.A.4. Taille du secteur des TIC
dans quelques pays de l'OCDE
2000¹**



1. 1999 pour l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Corée, le Portugal et la République slovaque ; 1998 pour le Canada.
 2. Les activités manufacturières liées aux TIC sont la somme des secteurs 3000, 3130, 3210, 3220, 3230, 3312, 3313 de la CTCl Rév. 3.
 3. Les services liés aux TIC sont la somme (si disponible) des secteurs 5150, 7123, 6420, 72 de la CTCl Rév. 3.
 4. Les autres services liés aux TIC sont la somme (si disponible) des secteurs 5150, 7123 de la CTCl Rév. 3.
- Source : Estimations de l'OCDE fondées sur les sources nationales ; base de données STAN et des comptes nationaux, septembre 2002.

Tableau I.A.1. **Croissance du PIB dans les pays de l'OCDE**
Taux annuels moyens de variation, 1970-2000

	Croissance effective du PIB				Croissance effective du PIB par habitant				Croissance tendancielle du PIB par habitant		
	1970-1980	1980-1990	1990 ¹ -2000	1996-2000	1970-1980	1980-1990	1990 ² -2000	1996-2000	1980-1990	1990 ² -2000	1996-2000
Australie	3.2	3.2	3.5	4.2	1.5	1.7	2.3	3.0	1.6	2.4	2.8
Autriche	3.6	2.3	2.3	2.7	3.5	2.1	1.8	2.6	2.1	1.9	2.3
Belgique	3.4	2.1	2.1	3.2	3.2	2.0	1.8	3.0	2.0	1.9	2.3
Canada	4.3	2.8	2.8	4.4	2.8	1.5	1.7	3.5	1.4	1.7	2.6
Rép. tchèque	1.5	0.1	1.6	0.2	..	1.7	1.4
Danemark	2.2	1.9	2.3	2.8	1.8	1.9	2.0	2.4	1.9	1.9	2.3
Finlande	3.5	3.1	2.2	5.3	3.1	2.7	1.8	5.0	2.2	2.1	3.9
France	3.3	2.4	1.8	2.9	2.7	1.8	1.4	2.6	1.6	1.5	1.9
Allemagne ³	2.7	2.2	1.6	2.0	2.6	2.0	1.3	2.0	1.9	1.2	1.7
Grèce	4.6	0.7	2.3	3.7	3.6	0.2	1.9	3.5	0.5	1.8	2.7
Hongrie	2.3	4.7	3.4	5.1	..	2.3	3.5
Islande	6.3	2.7	2.6	4.6	5.2	1.6	1.6	3.4	1.7	1.5	2.6
Irlande	4.7	3.6	7.3	10.4	3.3	3.3	6.4	9.2	3.0	6.4	7.9
Italie	3.6	2.2	1.6	2.1	3.1	2.2	1.4	1.9	2.3	1.5	1.9
Japon	4.4	4.1	1.3	0.7	3.3	3.5	1.1	0.5	3.3	1.4	0.9
Corée	7.6	8.9	6.1	4.3	5.8	7.6	5.1	3.3	7.2	5.1	4.2
Luxembourg	2.6	4.5	5.9	7.1	1.9	3.9	4.5	5.7	4.0	4.5	4.6
Mexique	6.6	1.8	3.5	5.6	3.3	-0.3	1.7	4.2	0.0	1.6	2.7
Pays-Bas	2.9	2.2	2.9	3.8	2.1	1.6	2.2	3.2	1.6	2.4	2.7
Nouvelle-Zélande	1.6	2.5	2.6	2.6	2.2	0.5	1.9	1.2	1.4	1.2	1.8
Norvège ⁴	4.4	1.5	2.8	2.6	3.8	1.1	2.2	2.0	1.4	2.0	2.2
Pologne	3.6	4.9	3.5	4.9	..	4.2	4.8
Portugal	4.7	3.2	2.7	3.6	3.4	3.1	2.5	3.2	3.1	2.8	2.7
Rép. slovaque	4.6	3.6	4.4	3.5
Espagne	3.5	2.9	2.6	4.1	2.5	2.6	2.5	4.0	2.3	2.7	3.2
Suède	1.9	2.2	1.7	3.3	1.6	1.9	1.4	3.2	1.7	1.5	2.6
Suisse	1.4	2.1	0.9	2.2	1.2	1.5	0.2	1.8	1.4	0.4	1.1
Turquie	4.1	5.2	3.6	3.1	1.8	2.8	1.8	1.5	2.1	2.1	1.9
Royaume-Uni	1.9	2.7	2.3	2.9	1.8	2.5	1.9	2.4	2.2	2.1	2.3
États-Unis	3.2	3.2	3.2	4.2	2.1	2.2	2.2	3.3	2.1	2.3	2.8

1. 1991 pour l'Allemagne et la Hongrie, 1992 pour la République tchèque, 1993 pour la République slovaque.

2. 1991 pour l'Allemagne, 1992 pour la République tchèque et la Hongrie, 1993 pour la République slovaque.

3. Allemagne occidentale avant 1991.

4. Norvège continentale seulement.

Source : OCDE, *Perspectives économiques*, n° 70.

Tableau I.A.2. **Commerce intra-groupe aux États-Unis,
avec certains partenaires commerciaux**
En pourcentage de l'ensemble du commerce de marchandises
avec des pays partenaires

	Niveau de 1999	Variation, 1992-99
Importations		
Japon	73.7	-1.3
Mexique	66.4	3.1
Corée	49.3	22.5
Canada	43.1	-2.9
Europe de l'Est	32.1	20.1
Taiwan	20.8	4.9
Chine	17.6	7.1
Total	46.7	1.7
Exportations		
Mexique	44.3	5.6
Canada	42.4	-2.9
Japon	36.3	0.1
Taiwan	16.0	6.0
Europe de l'Est	12.3	2.6
Chine	11.6	5.0
Total	32.1	1.2

Note : Les pays partenaires indiqués sont ceux où les échanges intra-groupe ont été les plus importants en 1999 ou ont connu la plus forte augmentation au cours de la période 1992-99.

Source : OCDE, *Perspectives économiques* n° 71 (juin 2002) ; Département du commerce des États-Unis (2001).

Tableau I.A.3. **Commerce intra-branche de produits manufacturés**
En pourcentage des échanges totaux de produits manufacturés

	1988-91	1992-95	1996-2000	Variation
Échanges intra-branche importants et croissants				
République tchèque	n.d.	66.3	77.4	11.1
République slovaque	n.d.	69.8	76.0	6.2
Mexique	62.5	74.4	73.4	10.9
Hongrie	54.9	64.3	72.1	17.2
Allemagne	67.1	72.0	72.0	5.0
États-Unis	63.5	65.3	68.5	5.0
Pologne	56.4	61.7	62.6	6.2
Portugal	52.4	56.3	61.3	8.9
Échanges intra-branche importants et stables				
France	75.9	77.6	77.5	1.6
Canada	73.5	74.7	76.2	2.7
Autriche	71.8	74.3	74.2	2.4
Royaume-Uni	70.1	73.1	73.7	3.6
Suisse	69.8	71.8	72.0	2.2
Belgique/Luxembourg	77.6	77.7	71.4	-6.2
Espagne	68.2	72.1	71.2	3.0
Pays-Bas	69.2	70.4	68.9	-0.3
Suède	64.2	64.6	66.6	2.4
Danemark	61.6	63.4	64.8	3.2
Italie	61.6	64.0	64.7	3.1
Irlande	58.6	57.2	54.6	-4.0
Finlande	53.8	53.2	53.9	0.1
Échanges intra-branche faibles et croissants				
Corée	41.4	50.6	57.5	16.1
Japon	37.6	40.8	47.6	10.0
Échanges intra-branche faibles et stables				
Nouvelle-Zélande	37.2	38.4	40.6	3.4
Turquie	36.7	36.2	40.0	3.3
Norvège	40.0	37.5	37.1	-2.9
Grèce	42.8	39.5	36.9	-5.9
Australie	28.6	29.8	29.8	1.2
Islande	19.0	19.1	20.1	1.1

Note : Les pays sont considérés comme ayant des échanges intra-branche importants ou faibles selon que ces échanges sont supérieurs ou inférieurs à 50 % des échanges totaux de produits manufacturés en moyenne sur l'ensemble des périodes indiquées et ils sont considérés comme ayant des échanges «croissants ou stables» si les échanges intra-branche augmentent de plus de 50 points de pourcentage entre la première et la dernière périodes, comme indiqué dans la dernière colonne.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 71 (juin 2002), sur la base des statistiques du commerce international de l'OCDE.

*Annexe I.B***La transition du secteur agricole**

Pour compléter l'analyse des résultats globaux du Mexique en termes de croissance, la présente annexe passe en revue l'ajustement du secteur agricole face à la libéralisation des échanges ainsi que les politiques d'aide à ce secteur.

Vue d'ensemble

Entre 1980 et 2000, le secteur agricole a vu sa part dans le PIB tomber de 8.2 à 5.5 pour cent, mais il représente encore près de 20 pour cent de l'emploi, dans l'optique des comptes nationaux (17 pour cent sur la base de l'enquête nationale sur l'emploi). La productivité relative y étant particulièrement faible, on peut penser que l'agriculture est le domaine d'activité qui absorbe le plus de main-d'œuvre excédentaire en fournissant des emplois occasionnels et des emplois à temps partiel. Dix ans après la mise en place de l'ALENA, les exportations agricoles du Mexique (y compris le bétail, les produits alimentaires transformés, les boissons et le tabac) ont quasiment doublé et les produits exportés se sont sensiblement diversifiés. Néanmoins, le secteur agricole mexicain connaît toujours des difficultés et il n'a pas encore récolté les fruits attendus de l'accord de libre-échange avec les États-Unis et le Canada. S'il a contribué à limiter l'impact de la récession de 1995, il est resté dans une large mesure isolé de la phase d'expansion qui a suivi, connaissant des taux de croissance plus faibles que le reste de l'économie. La pauvreté s'est accentuée dans les zones rurales durant la majeure partie des années 90, ne reculant qu'en 1999-2000.

Quelle a été l'incidence de la réforme des échanges agricoles sur le secteur¹ ?*Incidence attendue et mesures d'accompagnement nécessaires*

La réforme des échanges agricoles, en général, peut avoir d'importantes conséquences à court terme pour les producteurs du secteur importateur, tout en bénéficiant aux producteurs de produits exportables. Au Mexique, on pensait que la libéralisation de la production de maïs qui a accompagné le processus de libéralisation du commerce aurait une incidence majeure sur l'économie rurale mexicaine. Les prix de soutien étant appelés à disparaître, l'agriculture commerciale des terres irriguées se tournerait vers d'autres productions, alors que la culture vivrière du maïs, qui n'est pas en mesure de concurrencer les importations, pâtirait de la libéralisation. Les pertes d'emploi et la diminution du revenu salarial accompagnant le processus entraîneraient une augmentation des migrations vers les zones urbaines et les États-Unis.

Il est généralement admis que pour minimiser les coûts à court terme, la transition doit de manière générale privilégier trois types d'action :

- i) Transferts directs pour amortir l'impact.

- ii) Amélioration des compétences et formation de la main-d'œuvre pour susciter des gains de productivité à la fois dans l'agriculture et dans les autres secteurs.
- iii) Octroi de crédits pour permettre la reconversion et pour investir dans les nouvelles technologies².

La libéralisation au Mexique a commencé avant l'entrée en vigueur de l'ALENA et l'accord commercial a défini les différentes étapes du processus. Cette approche graduelle visait à faciliter l'ajustement du secteur. Le Mexique a éliminé les subventions (prix garantis aux producteurs) et a augmenté les transferts directs en espèces, dans le cadre de PROCAMPO (Programme d'aide directe aux zones rurales, voir ci-après), afin de dédommager les cultivateurs touchés par la libéralisation du commerce. Cette stratégie a été la bienvenue. Les transferts directs ont amorti l'incidence négative de la libéralisation du commerce sur les producteurs commerciaux de cultures importables (céréales et en particulier maïs). Ils ont aussi bénéficié aux agriculteurs de subsistance, qui étaient relativement isolés des marchés et ne recevaient pas du soutien des prix dans le cadre de l'accord antérieur.

Cependant, les deuxième et troisième types d'action nécessaires à une transition sans heurts soit ont été insuffisamment développées soit n'ont pas été engagées. Dans les années 90, les crédits au secteur agricole ont de toute évidence fait cruellement défaut, ce dont ont souffert surtout les petits producteurs. Les trois quarts des producteurs nationaux travaillent des terres de cinq hectares ou moins (la moitié produisant pour la consommation de leur propre famille). Ils ont aussi un accès limité aux technologies et machines modernes. En outre, le secteur a souffert de l'incidence de la consolidation budgétaire, qui a entraîné une réduction des ressources pour les routes et les autres infrastructures de transport.

Incidence sur le secteur des petites exploitations

Les producteurs de produits exportables (essentiellement fruits et légumes, y compris produits tropicaux et semi-tropicaux) ont dans l'ensemble bénéficié de la libéralisation du commerce, les exportations de ces produits progressant considérablement³. Mais l'ajustement du reste du secteur n'a pas été aussi rapide qu'escompté. Les producteurs d'autres cultures ont eu du mal à passer à des productions plus concurrentielles. Huit années après l'ALENA et l'introduction de PROCAMPO, les importations de maïs étaient montées en flèche, mais l'offre nationale de maïs n'avait pas diminué⁴. Du fait des dysfonctionnements du marché et de l'hétérogénéité des ménages, la production globale de maïs s'est accrue au lieu de diminuer comme prévu⁵. Étant donné que la plupart des ménages produisant des biens essentiels ont d'autres sources de revenu, l'incidence de la réduction des prix de ces biens a été peu marquée. Seules les grandes exploitations agricoles sur terres irriguées ont été incitées à accroître les rendements, diminuant ainsi les coûts unitaires. En revanche, en raison des coûts élevés de transaction (distance par rapport aux centres d'achat et incertitudes), nombre de petits agriculteurs ne vendaient pas leurs produits à l'État aux prix élevés garantis en période de large soutien des prix et n'ont pas été touchés par l'élimination des subventions. Compte tenu du manque de crédit, ce sont essentiellement les transferts de revenu qui ont été utilisés pour stimuler la production sur ces petites exploitations. L'exode rural n'a pas eu l'ampleur escomptée et l'emploi global dans le secteur agricole ne s'est pas modifié aussi nettement qu'attendu⁶.

Un modèle microéconomique (modèle informatique d'équilibre général) a été estimé par Taylor pour l'économie d'une ville/un village d'un État d'origine des migrants⁷. Dans un scénario avec coûts de transaction élevés, et donc sans transactions sur les marchés extérieurs des produits de première nécessité, les producteurs et les consommateurs sont isolés de la politique publique (c'est-à-dire, dans ce cas, de la modification des prix de soutien).

Les transferts de revenu augmentent le revenu des ménages, faisant grimper les prix des biens essentiels. La réforme agricole n'a donc pas découragé la production. Elle pourrait même avoir eu une incidence expansionniste pour le secteur des petits agriculteurs.

Suppression du système de soutien des prix garantis

Avec l'ouverture de l'économie à la concurrence internationale, le Mexique a réduit l'intervention des organismes d'État sur les marchés nationaux de produits agricoles. Les mesures de soutien des prix pour certaines céréales et oléagineux ont cédé la place aux paiements directs aux producteurs (soutien du revenu). Jusqu'en 1989, le principal mécanisme d'intervention sur les prix était la CONASUPO, qui achetait les céréales essentielles, les haricots et les oléagineux aux producteurs à un prix garanti et contrôlait les importations par le biais des licences. En 1991, la CONASUPO n'était intervenue que dans le cas du maïs et des haricots secs comestibles ainsi que pour l'instauration d'une subvention générale pour l'achat de tortillas. Simultanément, le gouvernement mexicain mettait en œuvre un système transitoire de prix concertés pour certaines cultures dans les régions confrontées à des difficultés de commercialisation, en raison de l'absence d'infrastructures et de la mauvaise connaissance des conditions du marché.

La CONASUPO a été dissoute par décret présidentiel en 1999. Cela a permis l'entrée de nouveaux agents qui ne participaient pas au marché précédemment ainsi que le développement de nouvelles filières de commercialisation et le renforcement des marchés régionaux.

Politiques en place pour le secteur agricole et rural

L'expérience récente montre que la production intérieure de cultures de base ne s'est pas effondrée avec la libéralisation du commerce. Néanmoins, à mesure que progresse la mise en œuvre du programme de l'ALENA, la nécessité d'en amortir l'incidence continuera de se faire sentir⁸. Plusieurs programmes visant directement le secteur agricole sont déjà en place. Les principaux sont les suivants :

Programme pour les zones rurales : PROCAMPO⁹

Ce programme, introduit en 1993-94, a remplacé le système précédent de soutien des prix garantis par des paiements directs afin de faciliter l'ajustement à l'ALENA des producteurs de cultures de première nécessité¹⁰. Les transferts en espèces de PROCAMPO sont découplés de la production (contrairement aux prix garantis qui faussaient les incitations à la production). Les principaux objectifs de ce programme ont été de fournir une garantie de revenu aux agriculteurs affectés par la libéralisation du marché et d'encourager le passage à des productions présentant un avantage comparatif. Les agriculteurs de subsistance, qui ne recevaient auparavant aucun type de soutien des prix, sont aussi mieux couverts¹¹. Pour bénéficier du programme, les terres doivent être plantées avec l'un des produits de première nécessité depuis avant août 1993. Les paiements sont effectués en faveur de ceux qui cultivent effectivement la terre, qu'ils soient propriétaires ou bailleurs. Les agriculteurs peuvent consacrer la terre à l'une ou l'autre des cultures visées, à l'élevage, à la sylviculture ou à une activité environnementale.

Le programme fournit une garantie de revenu à 2.8 millions de producteurs, dont 2.3 millions sont des *ejidatarios* (l'*ejido* est une forme communautaire de propriété, voir encadré ci-après)¹². En 2002, les dépenses prévues se chiffraient à 12.4 milliards de pesos (1.2 pour cent des dépenses publiques programmables). Le nombre de cultures qui peuvent être pratiquées a été augmenté ces dernières années de façon à permettre la rotation

des cultures. Les transferts monétaires reçus dans le cadre du programme ont représenté jusqu'à 40 pour cent du revenu des ménages pour les familles à faible revenu. S'il apporte une garantie de revenu aux familles à faible revenu, PROCAMPO n'a en fait pas beaucoup favorisé le passage à des cultures plus productives dans un grand nombre de cas. Les paiements ont souvent été utilisés pour maintenir une production de subsistance non rentable. En outre, du fait des problèmes rencontrés pour prouver qu'ils louaient des terres pouvant être admises à bénéficier du programme, les cultivateurs n'ont parfois pas été en mesure de recevoir des paiements¹³.

Programme de soutien à la commercialisation agricole

Depuis 1991, l'Agence de soutien à la commercialisation agricole (ASERCA) est l'institution chargée de promouvoir la commercialisation de certains produits agricoles afin de soutenir les producteurs situés loin des principaux centres de consommation. L'ASERCA a accordé une aide aux acheteurs pour chaque tonne produite de blé, de sorgho, de semences oléagineuses et de maïs (dans ce dernier cas depuis 1999). S'agissant du riz, les paiements ont été versés directement aux producteurs pour chaque tonne produite. Depuis 2001, tous les paiements sont accordés directement aux producteurs.

Le principal objectif de ce programme est de renforcer la rentabilité et la compétitivité des producteurs, d'encourager la diversification des cultures et d'arriver à une commercialisation plus efficiente des produits confrontés à des problèmes de surproduction dans certaines régions. Cependant, ces aides à la commercialisation ont été concentrées sur certains produits (essentiellement le maïs, le blé, le sorgho et le riz). Cette situation a faussé les décisions de production, amenant à privilégier les produits bénéficiant de l'aide, au lieu d'autres produits plus compétitifs mieux à même de conduire à une augmentation du revenu¹⁴. Afin de réduire les distorsions du marché générées par la politique précédente du soutien des prix, le ministère de l'Agriculture a établi en 2003, par l'intermédiaire de l'ASERCA, un programme de soutien du revenu visant un plus large éventail de cultures. Ce programme permet de compenser les producteurs en cas d'écart entre un prix cible précédemment établi et le prix du marché.

L'Alliance pour les zones rurales : Alianza para el Campo¹⁵

Ce programme a été introduit en 1996 pour soutenir l'investissement des moyens et petits agriculteurs ayant un potentiel de production. Il permet de fournir des subventions de contrepartie aux producteurs agricoles afin d'encourager l'investissement. Les producteurs assurent en général 50 pour cent du financement, l'administration fédérale et l'administration de l'État fournissant les 50 autres pour cent. Les principaux objectifs sont d'accroître la productivité, d'augmenter le revenu des producteurs, d'améliorer le commerce agricole et de contribuer à l'expansion de la production agricole¹⁶. Ce programme est décentralisé, chaque État étant responsable de sa mise en œuvre.

En 2002, il a fourni 8.7 milliards de pesos à 4.3 milliards de producteurs sous la forme d'aides à l'investissement¹⁷. *Alianza para el Campo* a bénéficié à un grand nombre d'agriculteurs moyens et grands¹⁸. Cependant, pour les petits agriculteurs, il n'est guère utilisable. En particulier, les *ejidatarios* n'ont pas les ressources requises pour fournir le financement de contrepartie. En outre, les coûts de transaction et de coopération qu'il leur faudrait supporter pour se regrouper sont élevés. Ainsi, seulement 11 pour cent des *ejidatarios* ont participé au programme en 2000¹⁹.

Encadré I.B.1. Le secteur des *ejidos*

Un *ejido* est une forme communautaire de propriété foncière qui a vu le jour au Mexique lors de la réforme foncière post-révolutionnaire d'après 1917 et de l'éclatement des grands domaines agricoles auquel elle a donné lieu. Appelés *ejidatarios*, les agriculteurs n'avaient que les droits d'usufruit sur la terre qu'ils travaillaient et ne pouvaient la céder comme s'il s'agissait d'une propriété privée ; ils ne pouvaient ni la vendre ni la louer ni l'utiliser comme garantie, ce qui limitait leur accès au crédit. Les *ejidatarios* devaient travailler directement la terre, n'étant pas autorisés à embaucher de la main-d'œuvre ou à partager les cultures. Si un *ejidatario* ne pouvait plus travailler sa terre et n'avait pas de successeur dans la famille en mesure de le faire, ou s'il était absent de la terre pendant plus de deux années, il perdait ses droits d'usufruit et la terre revenait à la communauté pour être redistribuée. Tous ces aspects ont empêché l'expansion de l'échelle de la production et ont limité l'afflux de capital dans les *ejidos*.

En 1992, les lois agraires ont été réformées, donnant aux *ejidatarios* de plus en plus de droits sur leurs terres, permettant la constitution d'associations commerciales d'agriculteurs et autorisant les paysans à donner leurs terres en garantie pour l'octroi de prêts. Dans le cadre de la nouvelle législation, il y a maintenant deux types de terres sous le régime *ejido* :

- Terre d'utilisation commune. Cette terre ne peut être transférée à d'autres individus, mais peut être utilisée dans des associations productives d'agriculteurs ou louée pour 30 ans au maximum.
- Division en lots. La terre reste la propriété de l'*ejido*, mais l'*ejidatario* individuel a le droit permanent d'utiliser son lot, peut le louer jusqu'à 30 ans et le vendre à d'autres membres de l'*ejido*. L'*ejidatario* peut aussi décider de séparer son lot de l'*ejido* et le convertir en propriété privée. Cela permet à l'ancien membre de l'*ejido* de vendre ou de louer la terre à d'autres personnes en dehors de l'*ejido*, de la donner en garantie pour obtenir un prêt hypothécaire ou de l'utiliser comme tout autre type de propriété privée.

Après plus de dix années de réformes agricoles, l'efficacité du secteur des *ejidos* ne s'est pas accrue comme on le pensait. À l'heure actuelle, les terres sous ce régime représentent 63 pour cent environ des terres agricoles du pays et restent caractérisées par une faible activité. La fragmentation des terres publiques en lots individuels a accentué le problème de la petitesse des propriétés foncières, décourageant les investissements en capital et rendant difficile la réalisation d'économies d'échelle dans la production. Les agriculteurs continuent aussi à utiliser des technologies intensives en main-d'œuvre et à employer des techniques de cultures obsolètes, ce qui se traduit par de faibles rendements à l'hectare. Le passage à la propriété privée a aussi été peu prononcé. Depuis 1992, moins de 1 pour cent des terres attribuées en parcelles ont été transformées en propriété privée (« L'agriculture mexicaine : les causes de son retard », BBVA-Bancomer, *Rapport économique*, juillet 2003).

Le Programme de certification des droits des ejidos : PROCEDE

PROCEDE a été créé en 1993 dans le cadre de la réforme agraire pour encourager le développement des droits de propriété foncière dans les *ejidos* (voir encadré ci-dessus) et résoudre les problèmes de délimitation des terres. L'objectif était de donner aux agriculteurs des droits de propriété pouvant être utilisés comme garantie et faciliter ainsi leur accès au crédit.

À la fin des années 90, ce programme avait distribué des certificats à plus de 3 millions de ménages²⁰. S'il a permis une amélioration du niveau de vie en facilitant la participation aux marchés du travail non agricoles, il n'a pas jusqu'ici beaucoup contribué à une augmentation du crédit.

Financement rural

Les interventions passées de l'État, par l'intermédiaire de la Banque de développement spécialisée *Banrural* et du Fonds fiduciaire FIRA, ont empêché le développement d'un marché financier rural fonctionnant de façon satisfaisante. Les programmes de crédit, caractérisés par une faible récupération des fonds, d'importantes annulations de dettes et des taux bonifiés, ont nui à la discipline. Les crédits acheminés au secteur agricole augmentaient encore au début des années 90, mais ils ont fortement diminué après la crise financière de 1995, lorsque le secteur public a réduit ses opérations. Les banques commerciales ne se sont pas impliquées en raison de l'important taux de défaillances des agriculteurs bénéficiaires du programme. Le montant total des crédits accordés à l'agriculture était de 21 pour cent plus élevé en 1983-90 qu'en 1996-2000. En outre, ce sont surtout les gros agriculteurs qui ont bénéficié du faible volume des crédits offerts dans la deuxième moitié des années 90.

Pour ce qui est de l'épargne, également, des obstacles structurels ont limité le rôle des institutions financières, notamment un manque de confiance dans ces institutions. Les institutions d'épargne et de crédit non bancaires ont été davantage impliquées, mais il n'y avait pas de cadre réglementant leurs activités, jusqu'à la création de la *Bansefi* (voir 2002, *Étude économique du Mexique*, OCDE).

Une nouvelle institution décentralisée a été créée en 2002 pour promouvoir le développement des marchés financiers ruraux. L'objectif de *Financiera Rural* est de faciliter l'accès au crédit pour l'acquisition de machines, de matériels et de technologies, de façon à accroître la productivité dans le secteur agricole. Elle se concentrera sur le développement des marchés financiers qui ne sont pas adéquatement couverts par les banques privées et sur l'expansion de l'accès au crédit des producteurs ruraux à revenu faible et moyen. Elle offrira des programmes de microcrédit. La loi applicable à *Financiera Rural* vise à accroître la transparence et à éviter certaines des défaillances qui ont nui à *Banrural*, y compris les comportements « non éthiques ». Les structures opérationnelles seront simplifiées pour accélérer les procédures.

Résumé

L'ajustement du secteur agricole se poursuivra et le remplacement des céréales par des cultures compétitives (fruits et légumes) devrait reprendre, en modifiant également la répartition des cultures céréalières (la part du maïs blanc, culture excédentaire, devant diminuer au profit du maïs jaune, importé). Les producteurs commerciaux de céréales souffriront vraisemblablement de ces substitutions. Les transferts par l'intermédiaire de PROCAMPO devraient être poursuivis. Mais les critères d'admissibilité à ce programme pourraient être simplifiés et des informations devraient être largement diffusées par diverses voies pour

faire mieux connaître ce programme, en particulier parmi la population indigène²¹. Il faudrait s'efforcer davantage, grâce à l'information, à la formation et à l'aide technique, d'aider les agriculteurs à privilégier des stratégies de culture plus productives et des options à long terme. Les paiements de PROCAMPO pourraient être rendus progressifs, de façon que ceux qui ont moins de terres reçoivent une aide plus importante par hectare. *Alianza para el Campo* devrait aussi continuer ses activités et des efforts sont nécessaires pour faire prendre davantage conscience du programme aux *ejidatarios* et les aider à comprendre comment ils peuvent avoir accès aux ressources. Les règles d'admissibilité pourraient être assouplies pour les communautés les plus pauvres. Des mesures spécifiques pourraient faciliter l'admissibilité à l'aide des agriculteurs indigènes.

En outre, une action est requise dans plusieurs autres domaines, notamment des mesures qui se rapprochent davantage des politiques de développement que des réformes dans les pays de l'OCDE à haut revenu. En particulier, pour que les petits producteurs puissent tirer parti de la libéralisation, ils doivent avoir accès aux marchés pour leurs produits et adopter les nouvelles technologies. Il serait souhaitable en particulier de s'employer à faire parvenir l'information à ces agriculteurs. La stratégie devrait aussi comporter des mesures pour élargir l'accès au crédit à l'investissement et assurer l'accès aux marchés. Un soutien public est nécessaire pour construire des routes rurales et contribuer à la création d'une coopérative de commercialisation. En revanche, les subventions pour le pompage de l'eau qui sont accordées implicitement par le biais des faibles tarifs de l'électricité devraient être éliminées. Elles bénéficient essentiellement aux gros consommateurs des États du Nord et sont donc régressives. En 1999, leur montant a été quasiment le double de celui accordé par l'intermédiaire d'*Alianza para el Campo* à l'ensemble du pays.

En outre, le secteur rural est une réserve de travailleurs faiblement qualifiés. Les coûts de transaction sont élevés en zones rurales, en raison de l'éloignement géographique et du caractère saisonnier des activités agricoles. Les résultats limités en matière d'éducation sont dus dans une large mesure à des facteurs jouant du côté de l'offre, les écoles étant peu nombreuses et de faible qualité, mais aussi à des facteurs jouant du côté de la demande, notamment le coût élevé d'opportunité que représente pour les parents l'envoi de leurs enfants à l'école. Pour faciliter l'ajustement de la population active et permettre à certains de ceux exerçant des activités agricoles de trouver des emplois dans d'autres secteurs, des activités de formation de grande ampleur seront nécessaires. Les programmes de lutte contre la pauvreté devront être poursuivis, afin de fournir une sorte de filet de sécurité aux zones marginales et de prendre en considération la faible mobilité d'une part croissante de la population pauvre dans les zones rurales, sous l'effet du vieillissement (voir annexe I.D sur la réduction de la pauvreté).

Notes

1. La présente section est fondée sur divers documents, y compris ceux présentés en 2002 au Forum mondial de l'OCDE intitulé « L'agriculture : réforme des échanges agricoles, ajustement et pauvreté » et les rapports établis pour la Banque mondiale. Voir OCDE, *Échanges agricoles et pauvreté*, 2003 ; A. Yunez-Naude (2002) « Lessons from NAFTA : the case of Mexico's agricultural sector », document non publié, décembre ; Levy, S. et S. Van Wijnbergen (1992) « Transition problems in economic reform : agriculture in the Mexico-US free trade agreement », *World Bank Policy Research Working Paper*, 967 ; E. Taylor « La microéconomie de la mondialisation : données du Mexique et de la Chine » dans *Échanges agricoles et pauvreté*, OCDE, 2003.
2. Ces principes généraux sont énoncés dans *Échanges agricoles et pauvreté*, OCDE, 2003.
3. Même avant l'ALENA, il s'agissait d'un créneau compétitif et les zones cultivées avaient été étendues les années avant l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange. Une certaine substitution des produits importables par des produits exportables est déjà intervenue.
4. Le Mexique produit essentiellement du maïs blanc, utilisé essentiellement pour la consommation humaine ; les importations concernent surtout le maïs jaune, servant de nourriture au bétail.
5. La productivité nationale des cultures importables ne s'est accrue que sur les terres irriguées, c'est-à-dire les terres utilisées par les grandes exploitations commerciales. L'accès plus libre aux marchés s'est en effet traduit par une augmentation des rendements des terrains, grâce aux progrès technologiques, et partant par une réduction des coûts unitaires. Les zones cultivées n'ont pas changé depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, peut-être parce que l'accès aux marchés est resté limité dans la phase de transition. Dans les terres non irriguées, en revanche, la production s'est accrue depuis l'ALENA, mais pas les rendements. A. Yunez-Naude (2002) (*op. cit.*).
6. Voir Levy, S. et S. Van Wijnbergen (1992) (*op. cit.*).
7. De E. Taylor (2003) (*op. cit.*).
8. La nouvelle loi agricole des États-Unis semble marquer un recul dans la libéralisation du commerce de produits agricoles qui a été convenue dans le cadre de l'ALENA. Elle compliquera vraisemblablement les problèmes d'ajustement du secteur rural mexicain.
9. Voir OCDE (2003) *Politiques agricoles dans les pays de l'OCDE : Suivi et évaluation*.
10. Orge, haricots, maïs, coton, riz, sorgho, soja, tournesol et blé.
11. Voir OCDE (1997), *Étude des politiques agricoles du Mexique*.
12. Voir *Segundo Informe de Gobierno* 2002. septembre. www.informe.presidencia.gob.mx/index.php.
13. Banque mondiale (2001) « Mexico Land Policy-A decade after the Ejido Reform ». *Rapport de la Banque mondiale* n° 22187-ME, juin.

14. Jusqu'en 2002, les subventions à la commercialisation ont été accordées sous la forme de soutien des prix. Ce système génère une modification des prix relatifs, incitant à produire la culture faisant l'objet de l'aide.
15. Voir OCDE (1997) *op. cit.*
16. Voir OCDE (1997) *op. cit.*
17. Voir Segundo Informe de Gobierno 2002, *op. cit.*
18. Voir FAO et SAGAR (Secretaría de Agricultura, Ganadería y Desarrollo Rural) (2000) *Evaluación de la Alianza para el Campo : Informe Global*. octobre. www.rlc.fao.org/prior/desrural/document/alianza.htm.
19. Voir Banque mondiale (2001) *op. cit.*
20. Source : Registro Agrario Nacional. 31 mars 2003. www.ran.gob.mx/archivos/12.htm.
21. Voir Banque mondiale (2001), *Mexico: A comprehensive Development Agenda*.

*Annexe I.C***Évolutions macroéconomiques récentes**

La présente annexe passe en revue de façon détaillée certaines évolutions macroéconomiques récentes, afin de compléter l'examen du cycle actuel figurant dans l'*Étude*.

Une reprise encore hésitante

Le récent fléchissement de l'activité qui a commencé à la fin de 2000 a été peu marqué par rapport aux fléchissements précédents. C'est la première récession que connaît le Mexique qui n'a pas été accompagnée, ou provoquée, par une crise de balance de paiements ou une crise monétaire. En outre, le Mexique semble être dissocié des autres marchés émergents et les crises financières frappant le reste de l'Amérique latine ne s'y sont pas propagées. Le cycle actuel est aussi caractérisé par une étroite synchronisation avec l'activité aux États-Unis. Après une forte diminution dans la deuxième moitié de 2001, le PIB réel du Mexique s'est redressé courant 2002, suivant celui des États-Unis, et il y a eu une croissance modérée au deuxième trimestre de l'année (2.3 pour cent après ajustement des fluctuations conjoncturelles par rapport au semestre précédent). Mais la reprise mexicaine a été hésitante (tableau I.C.1). Dans la première moitié de 2003, la croissance du PIB a été lente et la production manufacturière a diminué, malgré une plus forte demande finale aux États-Unis. Le retard de la reprise mexicaine pourrait refléter dans une certaine mesure la composition de la croissance aux États-Unis, où la production industrielle est restée faible jusqu'au milieu de 2003.

L'investissement du secteur privé s'est contracté depuis le début de 2001 (tableau I.C.2), souffrant de l'environnement international incertain et aussi des incertitudes concernant les progrès de la réforme structurelle. La formation brute de capital (y compris la constitution de stocks) a diminué pour se situer aux alentours de 20 pour cent du PIB en 2002, soit proche du taux de 1995, le creux conjoncturel précédent. L'épargne intérieure comme l'épargne étrangère ont aussi reculé en 2001 et 2002 (tableau I.C.3). La consommation privée a eu du mal à se redresser. Cependant, après avoir chuté dans la dernière partie de 2002, elle est remontée au début de 2003, enregistrant une progression pendant deux trimestres consécutifs (variation par rapport au trimestre précédent). Malgré l'amélioration de l'environnement économique, avec une inflation modérée, de faibles taux d'intérêt et un certain redressement des salaires réels, la confiance des consommateurs a été affectée par les pertes d'emplois et les indicateurs à court terme concernant les achats des ménages restent hésitants.

Sous-emploi des ressources sur le marché du travail, salaires et désinflation

La dégradation du marché du travail s'est brièvement interrompue vers la fin de 2002, lorsque l'emploi dans le secteur formel (mesuré par le nombre d'affiliées à l'institut de sécu-

Tableau I.C.1. **Demande et production**
Variations en pourcentage, volume, prix de 1993

	1989-94 ¹	1995	1996-98 ¹	1999	2000	2001	2002	2003 T1 ² 2002 T4	2003 T2 ² 2003 T1
Variations en pourcentage par rapport à la période précédente									
Demande									
Consommation privée	4.9	-9.5	4.7	4.3	8.2	2.7	1.2	3.2	5.7
Consommation publique	3.0	-1.3	1.5	4.7	2.0	-1.2	-1.3	-6.6	8.4
Formation brute de capital fixe	7.8	-29.0	15.9	7.7	11.4	-5.8	-1.3	-1.6	6.5
Secteur public	..	-31.3	-4.0	10.7	27.2	-13.0	7.3	12.1	82.4
Secteur privé	..	-28.2	21.3	7.2	8.7	-4.4	-2.8	-4.4	-6.5
Demande intérieure finale	5.1	-12.3	6.2	5.0	8.2	0.6	0.5	1.3	6.1
Formation de stocks ³	0.2	-2.2	1.0	-0.6	0.3	-0.2	0.5	-5.5	-2.0
Demande intérieure totale	5.2	-14.0	7.1	4.3	8.3	0.4	1.0	-4.1	3.9
Exportations de biens et de services	7.8	30.2	13.7	12.4	16.4	-3.6	1.4	-2.9	-2.0
Importations de biens et de services	15.9	-15.0	20.7	14.1	21.5	-1.5	1.6	-8.0	-4.3
Solde extérieur ³	-1.3	8.5	-1.3	-0.5	-1.8	-0.7	-0.1	2.1	0.9
PIB aux prix du marché	3.9	-6.2	5.6	3.7	6.6	-0.3	0.9	-2.2	4.9
Variations en pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente								2003 T1 2002 T1	2003 T2 2002 T2
Production									
Agriculture, sylviculture, pêche	1.8	0.9	1.5	3.6	0.6	3.3	-0.4	-0.2	4.9
Extractions minières (y compris pétrole)	1.6	-2.7	5.1	-2.1	3.8	0.8	-0.3	1.3	3.7
Activités manufacturières	4.3	-4.9	9.4	4.2	6.9	-3.7	-0.6	0.9	-4.5
Construction	5.7	-23.5	7.8	5.0	4.1	-5.3	1.7	5.9	1.3
Électricité	3.0	2.1	3.9	7.9	1.0	1.3	3.8	3.0	0.8
Commerce	4.8	-15.5	7.0	3.1	12.2	-1.9	-0.4	1.6	-0.3
Transport et communication	5.0	-4.9	8.2	7.8	9.1	3.8	2.2	4.3	1.0
Services financiers	4.7	-0.3	3.0	3.6	5.5	4.6	4.4	4.1	3.9
Services communautaires	2.8	-2.3	2.4	2.1	2.9	-0.3	1.3	2.1	0.9

1. Taux de croissance annuel moyen.

2. Taux annuels, fondés sur les données ajustées des fluctuations conjoncturelles par l'OCDE.

3. En pourcentage du PIB de la période précédente.

Source : INEGI ; ministère des Finances, OCDE.

Tableau I.C.2. **Indicateurs de l'activité d'investissement**
Variations en pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente¹

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Janv.-juin 2003
Formation brute de capital fixe, total	-29.0	16.4	21.0	10.3	7.7	11.4	-5.8	-1.3	-1.6
Machines et matériel	-35.8	21.5	31.8	16.8	9.7	13.8	-6.7	-4.9	-5.3
Biens intérieurs	-36.1	20.5	30.7	14.4	0.7	12.0	-7.0	-0.6	-5.1
Biens importés	-35.6	22.4	32.8	18.8	17.1	15.1	-6.5	-7.9	-5.4
Construction résidentielle et construction	-23.6	13.0	13.3	4.9	5.9	9.0	-4.9	2.4	2.0

1. Volume en prix constants de 1993.

Source : INEGI.

Tableau I.C.3. **Épargne et investissements globaux**
Pourcentage du PIB

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Formation brute de capital, total ¹	21.7	19.8	23.1	25.9	24.3	23.5	23.8	20.9	20.3
Épargne intérieure brute	14.8	19.3	22.6	24.0	20.5	20.6	20.6	18.0	18.1
Privée	9.5	14.1	18.8	21.0	18.1	17.9	17.4	15.1	15.3
Publique ²	5.3	5.2	3.8	3.0	2.4	2.6	3.2	2.9	2.8
Épargne extérieure	6.9	0.5	0.5	1.9	3.8	2.9	3.1	2.9	2.2

1. Y compris les stocks.

2. Le secteur public comprend l'administration fédérale et les entreprises sous contrôle budgétaire. L'estimation est fondée sur les comptes du ministère des Finances.

Source : Banque du Mexique, INEGI ; ministère des Finances, OCDE.

rité sociale, IMSS) a enregistré une évolution positive. Cependant, l'emploi formel a cessé de progresser au deuxième trimestre de 2003, le secteur manufacturier continuant d'enregistrer d'importantes pertes d'emploi (tableau I.C.4). Le taux de chômage ouvert a dérivé à la hausse, comme les mesures plus larges du chômage (graphique I.C.1). Plus important encore, l'emploi dans le « secteur non structuré (surtout les microentreprises) s'est de nouveau accru. La progression des salaires s'est ralentie en 2002, alors même que la désinflation a marqué le pas, de sorte qu'en termes réels seuls des gains modérés ont été enregistrés. Au premier semestre de 2003, la hausse des salaires réels est restée limitée, en particulier dans le secteur manufacturier, où elle a été inférieure à la croissance de la productivité durant les dix-huit derniers mois » (graphique I.C.2).

La désinflation a cessé au milieu de 2002, en raison de la rigidité à la baisse des prix des services et de la hausse des tarifs de l'électricité, ainsi que de l'affaiblissement du peso – bien qu'il y ait eu une moins grande répercussion de la dépréciation du taux de change que lors des épisodes précédents. L'objectif de 4.5 pour cent fixé pour la fin de l'année pour la

hausse des prix à la consommation n'a pas été atteint, mais l'inflation de base a été inférieure à 4 pour cent. La hausse des prix à la consommation, mesurée par l'IPC, est restée sur une tendance haussière jusqu'en avril 2003*. Depuis lors, elle s'est sensiblement ralentie, en raison essentiellement de la modération des salaires, mais aussi grâce à l'appréciation du peso au deuxième trimestre. Les anticipations d'inflation se sont aussi régulièrement affaiblies. Avec une nouvelle décélération probable des salaires réels, compte tenu du volant actuel de ressources inutilisées sur le marché du travail et de la faiblesse de l'activité, et malgré la reprise saisonnière habituelle en fin de l'année, on s'attend que l'inflation se situe dans l'intervalle de variabilité de +/-1 pour cent par rapport à l'objectif de 3 pour cent à la fin de 2003.

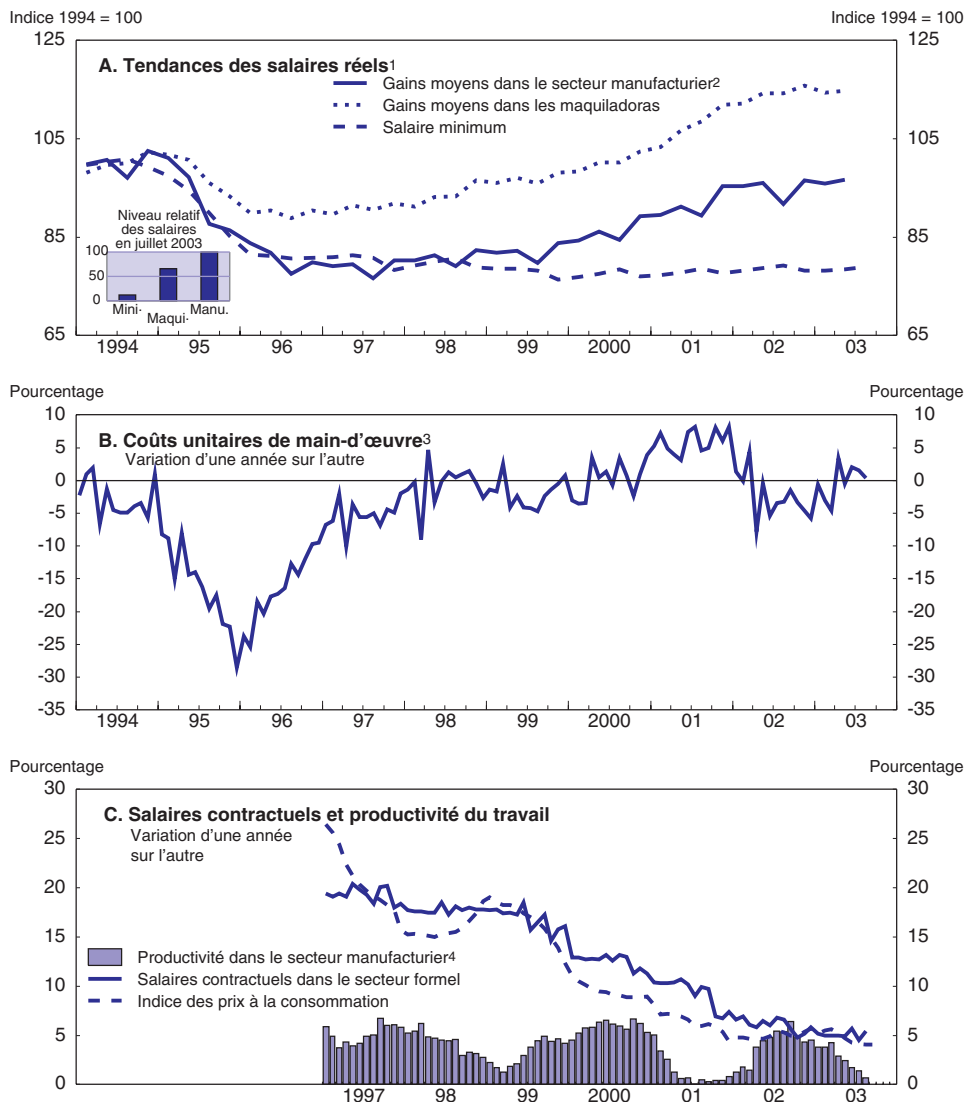
Tableau I.C.4. **Indicateurs du marché du travail**
Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente

	1997 Milliers	1998	1999	2000	2001	2002	2002 T3	2002 T4	2003 T1	2003 T2
Emploi assuré										
(secteur privé)	10 444.4	7.8	5.7	5.9	-0.5	-0.8	-0.3	0.5	0.7	-0.6
Permanents	9 578.4	4.9	3.5	5.0	-0.5	-1.2	-0.6	0.2	0.2	-0.6
Dont :										
Activités manufacturières	3 423.9	6.5	4.3	5.2	-6.2	-6.6	-4.8	-2.8	-3.1	-5.2
Construction	284.9	10.7	3.0	6.4	2.4	2.0	2.1	1.5	4.5	5.2
Commerce de gros et de détail	1 803.9	4.8	4.1	6.0	3.9	2.2	2.5	2.3	2.1	1.1
Transport, stockage et communication	509.3	3.9	4.7	5.9	3.5	-0.3	-0.7	0.0	1.5	1.5
Finance, assurance	1 896.8	5.5	4.8	4.0	2.0	0.4	0.4	1.3	1.3	1.5
Services personnels	1 044.9	2.0	0.7	7.9	4.4	4.0	3.4	3.2	3.3	3.1
Temporaires	866.0	40.1	24.6	12.1	-0.6	1.6	1.5	2.2	4.4	-0.3
Emploi dans le secteur manufacturier										
Hors maquiladoras	..	3.7	0.6	1.0	-4.4	-5.1	-4.3	-3.8	-3.0	-3.7
Maquiladoras	..	12.2	12.7	12.9	-6.9	-9.6	-6.3	-0.7	1.8	-0.3

Source : IMSS ; INEGI, Encuesta industrial mensual; Estadística mensual de la industria maquiladora de exportación.

* Pour ce qui est de l'évolution de l'inflation en 2003 : i) les prix administrés devaient augmenter de 2.7 pour cent entre décembre 2002 et décembre 2003 (bien que l'on s'attendait à une certaine incidence des prix internationaux sur le gaz intérieur) ; ii) l'augmentation du salaire minimum pour 2003 a été fixée à 4.5 pour cent. Les anticipations d'inflation du secteur privé pour la fin de l'année étaient d'environ 4.2-4.4 pour cent en début d'année et, à ce moment là, les accords concernant les salaires nominaux étaient d'environ 1 point de pourcentage supérieur à ce chiffre. Depuis avril, les anticipations d'inflation ont reculé pour se situer à 3.8 pour cent en septembre et en novembre, la hausse attendue des salaires contractuels étant de 4.7 pour cent.

Graphique I.C.1. Salaires, productivité du travail et coûts unitaires de main-d'œuvre



1. Moyenne mobile sur trois trimestres.

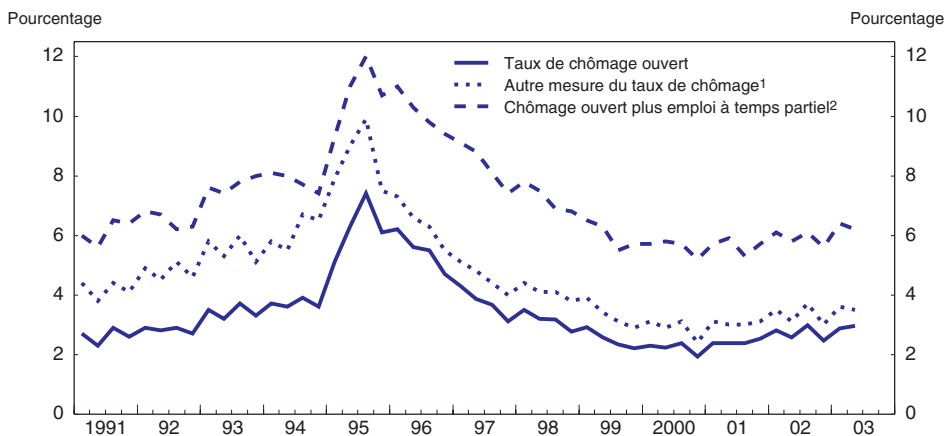
2. Secteur manufacturier à l'exclusion des « maquiladoras ». Les salaires, les rémunérations et les avantages sociaux sont fondés sur l'enquête mensuelle industrielle de l'INEGI.

3. Défini en temps que rapport des salaires réels à la productivité du travail, dans le secteur manufacturier.

4. Production réelle par personne employée. Indice 1994 = 100, moyenne mobile sur six mois.

Source : INEGI ; Banque du Mexique ; ministère du Travail et de la Solidarité.

Graphique I.C.2 **Chômage dans les zones urbaines**
En pourcentage de la population active (12 ans et plus)



1. Y compris les chômeurs qui ont cessé de chercher un emploi mais sont toujours disponibles pour un travail

2. L'emploi à temps partiel concerne les salariés qui travaillent moins de 15 heures par semaine.

Source : INEGI.

Le secteur extérieur

Après avoir chuté en 2001, les exportations se sont redressées en même temps que les marchés en 2002, mais au début de 2003, leur reprise restait peu dynamique. Cette faiblesse s'est accompagnée d'une diminution des importations de biens intermédiaires (80 pour cent du total) et en particulier des biens d'équipement. Les termes de l'échange se sont améliorés, en raison essentiellement de l'envolée des prix du pétrole, à la fois au cours de la période qui a précédé la guerre en Irak et depuis. Dans un contexte de faiblesse économique, le déficit de la balance des opérations courantes est revenu à un niveau d'une faiblesse sans précédent au premier semestre de 2003 (3.7 milliards de dollars, données semestrielles, par rapport au total de 14 milliards de dollars enregistré en 2002). L'augmentation des exportations de pétrole a réduit le déficit commercial, alors que l'excédent au titre des services a été favorisé par les envois de fonds des migrants (surtout du fait d'une meilleure comptabilisation) et les recettes du tourisme. Si les tendances actuelles se maintiennent, le déficit de la balance des opérations courantes pour l'année dans son ensemble devrait être inférieur à 2 pour cent du PIB (contre 2.2 pour cent du PIB en 2002). Les entrées de capitaux ont continué d'être dominées par l'IDE qui, bien que plus faible qu'en 2002, a dépassé le déficit de la balance des opérations courantes au premier semestre (tableau I.C.5 et I.C.6).

Tableau I.C.5. **Balance extérieure courante**
Milliards de dollars

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 T1	2003 T2
Exportations, f.a.b. ¹	79.5	96.0	110.4	117.5	136.4	166.5	158.4	160.8	39.2	40.7
Exportations pétrolières	8.4	11.7	11.3	7.1	9.9	16.4	12.8	14.5	4.9	4.3
Exportations non pétrolières	71.1	84.3	99.1	110.3	126.5	150.1	145.6	145.6	34.3	36.5
Importations, f.a.b.	72.5	89.5	109.8	125.4	142.0	174.5	168.4	168.7	39.6	41.9
Solde commercial non compris les exportations de pétrole (% du PIB)	-1.3 -0.5	-5.1 -1.5	-10.7 -2.7	-15.0 -3.6	-15.5 -3.2	-24.4 -4.2	-22.8 -3.6	-22.4 -3.5	-5.3 -3.5	-5.5 -3.4
Balance commerciale (% du PIB)	7.1 2.5	6.5 2.0	0.6 0.2	-7.9 -1.9	-5.6 -1.2	-8.0 -1.4	-10.0 -1.6	-7.9 -1.2	-0.4 -0.3	-1.2 -0.8
<i>Dont : Maquiladoras</i>	4.9	6.4	8.8	10.5	13.4	17.8	19.3	18.8	4.5	4.8
Services non facteurs, net	0.7	0.4	-0.7	-0.9	-1.8	-2.3	-3.6	-4.0	-0.6	-1.2
<i>Dont : Tourisme</i>	3.4	3.6	3.7	3.6	3.6	4.0	3.8	3.9	1.4	1.0
Revenu de l'investissement, net	-13.3	-13.9	-12.8	-13.3	-12.9	-14.8	-13.9	-12.3	-4.1	-2.6
Transferts, net	4.0	4.5	5.2	6.0	6.3	7.0	9.3	10.3	2.9	3.5
Balance des opérations courantes (% du PIB)	-1.6 -0.6	-2.5 -0.8	-7.7 -1.9	-16.1 -3.8	-14.0 -2.9	-18.2 -3.1	-18.1 -2.9	-14.0 -2.2	-2.2 -1.5	-1.5 -0.9

1. Y compris les échanges des *maquiladoras* (entreprises sous douane).

Source : Banque du Mexique.

Tableau I.C.6. **Compte des opérations en capital et balance des paiements**
Milliards de dollars

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003 T1	2003 T2
Balance des opérations en capital	15.3	4.3	16.6	18.6	13.8	18.0	25.3	22.2	7.0	2.4
Passif	22.7	10.7	9.9	18.2	17.8	10.9	29.1	10.4	4.9	0.7
Prêts et dépôts	22.9	-12.1	-7.9	4.9	-7.3	-4.1	-1.0	-3.5	-0.8	-1.2
Secteur public	11.5	-8.9	-6.1	1.5	-4.8	-2.6	-2.6	-2.2	-1.3	-0.7
Banques de développement	1.0	-1.2	-1.0	0.2	-0.8	0.9	-1.3	-0.5	-0.5	-0.7
Secteur non financier	10.5	-7.7	-5.0	1.3	-4.0	-3.5	-1.3	-1.6	-0.8	0.1
Banque du Mexique	13.3	-3.5	-3.5	-1.1	-3.7	-4.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur privé	-1.9	0.4	1.6	4.5	1.2	2.8	1.6	-1.3	0.5	-0.5
Banques commerciales	-5.0	-1.7	-2.0	-0.1	-1.5	-1.8	-2.7	-2.5	0.0	-0.6
Secteur privé non financier	3.1	2.1	3.6	4.6	2.7	4.6	4.3	1.2	0.5	0.1
Investissement étranger total	-0.2	22.8	17.9	13.3	25.1	14.9	30.1	13.9	5.7	1.9
Investissement direct	9.5	9.2	12.8	12.2	13.1	16.1	26.2	14.6	2.6	2.6
Investissement de portefeuille	-9.7	13.6	5.0	1.0	12.0	-1.1	3.9	-0.7	3.2	-0.8
Dont :										
Marché boursier	0.5	2.8	3.2	-0.7	3.8	0.4	0.2	-0.1	-0.3	0.2
Marché monétaire	-13.9	0.9	0.6	0.1	-0.9	-0.0	0.9	0.1	0.9	-0.4
Valeurs mobilières étrangères	3.6	9.9	1.2	1.6	9.2	-1.5	2.8	-0.8	2.5	-0.5
Actif	-7.4	-6.3	6.7	0.4	-4.0	7.1	-3.8	11.8	2.1	1.7
Avoirs dans les banques étrangères	-3.2	-6.1	4.9	0.2	-3.0	3.5	-1.5	10.8	2.1	2.0
Investissement direct à l'étranger	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-4.4	-1.0	-0.5	-0.4
Crédits aux non-résidents	-0.3	-0.6	-0.1	0.3	0.4	0.4	0.0	0.2	0.0	0.0
Garanties de la dette extérieure	-0.7	0.5	-0.7	-0.8	-0.8	1.3	3.9	1.1	-0.2	-0.1
Autres	-3.3	-0.2	2.7	0.7	-0.6	1.8	-1.8	0.6	0.7	0.1
<i>Pour mémoire :</i>										
Balance des opérations courantes	-1.6	-2.5	-7.7	-16.1	-14.0	-18.2	-18.1	-14.0	-2.2	-1.5
Balance des opérations en capital	15.3	4.3	16.6	18.6	13.8	18.0	25.3	22.2	7.0	2.4
Erreurs et omissions	-4.2	0.0	1.5	-0.4	0.8	3.0	0.1	-1.1	-0.8	0.5
Variation des réserves internationales nettes (augmentation = : -)	-9.6	-1.8	-10.5	-2.1	-0.6	-2.8	-7.3	-7.1	-4.0	-1.4

Source : Banque du Mexique.

Annexe I.D

Réduction de la pauvreté**Vue d'ensemble**

La réduction de la pauvreté est l'un des plus grands défis auxquels est confronté le Mexique. Depuis 1996, le Mexique a fait de réels progrès dans la lutte contre la pauvreté, grâce à une croissance plus soutenue du revenu et à la stabilité macroéconomique, qui ont permis de surmonter la crise de 1994/95.

D'après la Banque mondiale, la part de la population mexicaine vivant dans une pauvreté extrême (à savoir celle ayant un revenu inférieur à 1 dollar par jour) est tombée de 16.2 pour cent en 1989 à 13.2 pour cent en 2000. La malnutrition parmi les enfants de moins de cinq ans a aussi reculé de 14.4 pour cent en 1988 à 8 pour cent en 2000 ; le taux de mortalité des moins de cinq ans a été ramené de 46 pour 1 000 en 1990 à 36 pour 1000 en 2002. La réduction de la pauvreté peut être attribuée à plusieurs facteurs : création nette d'emplois dans le secteur informel, légère augmentation des salaires réels, augmentation des envois de fonds des migrants et expansion des programmes sociaux ces dernières années.

Malgré ces progrès, les niveaux de la pauvreté au Mexique sont encore élevés. Plus de 45 millions de Mexicains vivent avec moins de 2 dollars par jour, alors que 10 millions d'entre eux « survivent » dans une extrême pauvreté, n'ayant qu'un accès limité aux services de base¹. En 2000, 27.8 pour cent de la population de plus de 15 ans n'avaient pas achevé le cycle des études primaires, près de 15 pour cent vivaient dans des maisons avec un sol en terre et environ 12 pour cent n'avaient accès ni à l'eau courante ni à un réseau de tout à l'égout². L'extrême pauvreté touche essentiellement la partie sud-est du Mexique (tableau I.D.1). Une comparaison internationale est présentée dans le tableau I.D.2 (voir ci-après).

Mesure de la pauvreté

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel difficile à quantifier. Les variations de la mesure de la pauvreté font qu'il est difficile de bien saisir l'ampleur du problème et d'évaluer l'efficacité des politiques gouvernementales. C'est pourquoi, en 2002, le gouvernement mexicain a créé le Comité technique pour la mesure de la pauvreté (« *Comité Técnico para la Medición de la Pobreza* »), qui a été chargé de mettre au point une méthode de mesure de la pauvreté devant servir de référence pour les politiques gouvernementales. D'après la nouvelle méthode; on peut distinguer trois niveaux dans la pauvreté :

- Premier niveau : les ménages ayant un revenu insuffisant pour faire face aux besoins alimentaires de base, eu égard aux apports nutritionnels minimaux déterminés sur la base du panier alimentaire INEGI-CEPAL (*Línea de Pobreza Alimentaria*).
- Deuxième niveau : les ménages ayant un revenu par habitant insuffisant pour faire face aux besoins alimentaires de base et aux besoins en matière de santé et d'éducation (*Línea de Pobreza Capacidades*).
- Troisième niveau : les ménages n'ayant pas un revenu suffisant pour couvrir la consommation de base dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement et des chaussures, du logement, de la santé, des transports publics, de l'éducation, entre autres (*Línea de Pobreza Patrimonio*)³.

Tableau I.D.1. Indicateurs socioéconomiques par États mexicains, 2000
Pourcentage

	Population totale	Population analphabète de + de 15 ans	Population de + de 15 ans n'ayant pas suivi d'études primaires	Population vivant dans un logement sans tout-à-l'égout	Population vivant dans un logement sans électricité	Population vivant dans un logement sans eau courante	Population vivant dans un logement avec un sol en terre	Unité de logements où plus de 3 personnes partagent une pièce	Population vivant dans des commu-nautés de moins de 5 000 habitants	Population active gagnant jusqu'à 2 fois le salaire minimum	Indice de marginalisation	Degré de marginalisation
Au niveau national	97 483 412	9.46	28.46	9.90	4.79	11.23	14.79	45.94	30.97	50.99		
Aguascalientes	944 285	4.84	23.03	3.38	1.78	1.30	3.57	37.82	24.54	42.23	-0.973	Faible
Basse Californie	2 487 367	3.53	19.59	1.95	2.33	6.83	4.59	36.58	11.62	22.22	-1.268	Très faible
Basse Californie du Sud	424 041	4.21	20.98	3.71	4.62	6.32	10.42	38.8	25.41	35.82	-0.802	Faible
Campeche	690 689	11.81	34.22	17.27	8.79	14.61	14.92	56.63	34.51	64.12	0.702	Élevé
Coahuila de Zaragoza	2 298 070	3.87	18.79	3.42	1.42	2.18	4.55	37.74	13.37	34.68	-1.202	Très faible
Colima	542 627	7.16	27.2	2.56	1.96	2.18	12.53	40.90	18.20	48.00	-0.687	Faible
Chiapas	3 920 892	22.94	50.31	19.33	12.01	24.99	40.90	65.03	61.21	75.89	2.251	Très élevé
Chihuahua	3 052 907	4.79	23.3	5.30	6.27	5.88	6.96	36.53	19.64	37.67	-0.780	Faible
District fédéral	8 605 239	2.91	12.16	0.44	0.17	1.47	1.34	34.82	0.32	42.43	-1.529	Très faible
Durango	1 448 661	5.41	28.75	13.67	6.57	7.00	13.73	40.30	42.12	50.12	-0.114	Intermédiaire
Guanajuato	4 663 032	11.99	35.75	16.10	3.19	6.86	10.93	47.10	37.39	47.29	0.080	Élevé
Guerrero	3 079 649	21.57	41.92	35.29	11.04	29.54	39.97	59.67	53.44	66.16	2.118	Très élevé
Hidalgo	2 235 591	14.92	34.09	17.19	7.66	15.25	19.02	49.69	58.52	65.27	0.877	Très élevé
Jalisco	6 322 002	6.45	26.71	4.93	2.14	6.78	7.36	38.46	19.40	40.93	-0.762	Faible
México	13 096 686	6.40	20.84	8.14	1.8	6.23	7.19	47.65	19.38	49.41	-0.605	Faible
Michoacán de Ocampo	3 985 667	13.90	40.19	11.40	4.41	10.87	19.90	46.04	43.09	57.29	0.449	Élevé
Morelos	1 555 296	9.25	25.76	7.17	1.40	7.30	14.80	44.26	23.93	54.28	-0.356	Intermédiaire

Tableau I.D.1. Indicateurs socioéconomiques par États mexicains, 2000 (suite)
Pourcentage

	Population totale	Population analphabète de + de 15 ans	Population de + de 15 ans n'ayant pas suivi d'études primaires	Population vivant dans un logement sans tout-à-l'égout	Population vivant dans un logement sans électricité	Population vivant dans un logement sans eau courante	Population vivant dans un logement avec un sol en terre	Unité de logements où plus de 3 personnes partagent une pièce	Population vivant dans des commu-nautés de moins de 5 000 habitants	Population active gagnant jusqu'à 2 fois le salaire minimum	Indice de marginalisation	Degré de marginalisation
Nayarit	920 185	9.05	31.97	9.52	4.75	9.53	13.25	44.14	43.68	56.25	0.058	Élevé
Nuevo León	3 834 141	3.32	16.49	1.59	1.04	3.62	3.30	36.97	7.57	28.93	-1.393	Très faible
Oaxaca	3 438 765	21.49	45.53	18.07	12.54	26.95	41.60	59.45	64.01	71.93	2.079	Très élevé
Puebla	5 076 686	14.61	35.2	11.89	4.75	16.26	24.09	54.73	41.49	63.90	0.720	Élevé
Querétaro de Arteaga	1 404 306	9.80	26.14	16.37	5.76	6.58	10.06	43.74	42.14	41.72	-0.107	Intermédiaire
Quintana Roo	874 963	7.52	25.18	9.23	4.36	5.34	11.37	53.01	21.19	40.37	-0.359	Intermédiaire
San Luis Potosí	2 299 360	11.29	34.10	11.43	11.54	20.92	23.70	43.85	44.64	58.82	0.721	Élevé
Sinaloa	2 536 844	7.96	30.06	10.62	3.35	7.22	14.53	47.52	39.17	48.63	-0.100	Intermédiaire
Sonora	2 216 969	4.40	22.40	4.19	3.23	3.47	13.18	42.18	21.25	40.95	-0.756	Faible
Tabasco	1 891 829	9.73	32.27	8.58	5.85	26.49	13.47	54.52	56.10	62.29	0.655	Élevé
Tamaulipas	2 753 222	5.13	23.35	2.65	4.97	5.01	8.95	42.36	16.89	46.72	-0.691	Faible
Tlaxcala	962 646	7.80	23.42	8.43	2.05	2.48	8.98	54.61	36.88	63.38	-0.185	Intermédiaire
Veracruz Llave	6 908 975	14.87	39.17	10.21	11.11	29.47	29.29	51.50	48.50	68.64	1.278	Très élevé
Yucatán	1 658 210	12.30	36.94	24.01	4.12	5.69	5.62	52.52	28.82	67.57	0.381	Élevé
Zacatecas	1 353 610	7.97	37.50	19.68	4.03	11.05	9.12	42.68	55.13	58.91	0.298	Élevé

Note : Estimations, sur la base du recensement de 2000 d'INEGI.

Source : Consejo Nacional de Población (CONAPO).

Tableau I.D.2. Indicateurs de pauvreté, 2000¹

	Mexique	Brésil	Turquie	Corée	Pologne	Canada	États-Unis
Population vivant avec 1 dollar par jour	8	9.9	2	2	2	..	
Population dont la consommation alimentaire est inférieure à un niveau minimum	5	10
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances)	30	38	43	6	11	7.2	8.7
Accès à une source d'eau améliorée	88	87	82	93	..	100	100
Accès à des services d'assainissement améliorés	74	76	90	63	..	100	100
Taux d'alphabétisation des adultes ²	91.2	87	85	98	99.7
Espérance de vie à la naissance	73	68	70	73	73	79	77

1. Pourcentage de la population totale.

2. Population de plus de 15 ans.

Source : Base de données des indicateurs du développement mondial, avril 2002.

En 2002, un Mexicain sur cinq n'atteignait pas le premier niveau, un sur quatre n'atteignait pas le deuxième et la moitié de la population n'avait pas suffisamment de ressources pour couvrir la consommation de base telle que définie pour le troisième niveau⁴. Selon la nouvelle méthode de calcul, la pauvreté a été réduite entre 2000 et 2002. Cependant, ce résultat n'a pas encore été confirmé, car certains critiques ont signalé que les études utilisées pour déterminer les seuils de pauvreté en 2002 n'étaient pas strictement comparables avec celles utilisées les années précédentes.

Politiques gouvernementales

Un large éventail de programmes publics ont été mis en œuvre au fil des années pour réduire la pauvreté et améliorer le bien-être de la population⁵. Les dépenses au titre des programmes de réduction de la pauvreté sont passées de 0.7 pour cent du PIB à 1.3 pour cent en 2002. Les dépenses en 2002 se sont élevées à 77.6 milliards de pesos (plus de 7 milliards de dollars des États-Unis), dont 18.4 milliards de pesos pour PROGRESA/*Oportunidades*, 3.9 milliards de pesos pour le programme d'emplois temporaires, 8.6 milliards de pesos pour l'effort d'éducation, 5.7 milliards de pesos pour la composante santé et 5.3 milliards de pesos pour les programmes nutritionnels⁶. Au fil des années, on a observé une plus grande décentralisation des programmes, les États et les municipalités se voyant accorder davantage de contrôle sur l'affectation des ressources. On a aussi observé une diminution progressive des subventions générales au profit des programmes ciblés⁷.

Une approche intégrée de la réduction de la pauvreté : PROGRESA/*Oportunidades*

PROGRESA/*Oportunidades* est l'un des principaux programmes mis en œuvre par le gouvernement mexicain pour lutter contre la pauvreté. Il a été institué en 1997 sous le nom de PROGRESA (Programme pour l'éducation, la santé et la nutrition) dans le but de mettre en valeur le capital humain dans les ménages pauvres en augmentant la demande de services de santé et d'éducation⁸. Grâce à des transferts monétaires mensuels, il permet de soulager la pauvreté courante et, dans le même temps, réduit les niveaux de la pauvreté future en

valorisant le capital humain et en investissant dans l'éducation et la nutrition. En mars 2002, PROGRESA a été rebaptisée *Oportunidades*, sa structure de base restant à peu près la même. Des subventions en espèces sont versées périodiquement aux femmes et enfants admissibles en contrepartie d'un recours accru aux services d'éducation et de santé. La garantie de revenu immédiate représente jusqu'à 22 pour cent du revenu total moyen des bénéficiaires.

La couverture du programme a été élargie en 2002 à un million de familles supplémentaires, y compris des familles des zones semi-urbaines et urbaines connaissant une pauvreté extrême⁹. *Oportunidades* a aussi commencé de fournir des bourses pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les dépenses afférentes au programme sont passées de 12.7 milliards de pesos en 2001 à 16.6 milliards de pesos en 2002, avec une couverture de 4.24 millions de familles (environ 21 millions de Mexicains, dont les trois quarts en zones rurales)¹⁰. Le programme s'articule autour de trois grands axes :

- *Nutrition* : des paiements directs sont accordés aux familles pour favoriser la consommation alimentaire. En outre, les bénéficiaires des paiements sont invités à participer à des ateliers et à des cours sur la nutrition et la santé. En 2002, environ 2.3 millions de personnes ont participé à des séminaires sur la nutrition, la santé et l'hygiène.
- *Santé* : Un ensemble de services de santé de base, y compris la fourniture de compléments nutritionnels, est assuré gratuitement aux femmes enceintes et aux femmes allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de deux ans. En outre, des incitations sont fournies pour accroître le nombre de visites chez le médecin. Le nombre de rendez-vous médicaux a atteint plus de 27 millions en 2002.
- *Éducation* : En 2002, le programme a accordé plus de 4.5 millions de bourses (*becas*, qui sont des petits transferts en espèces) aux enfants des familles visées. Ces bourses sont octroyées pour assurer la scolarisation et réduire les incitations au travail des enfants.

Il a été procédé à certaines évaluations de l'efficacité du programme. Par exemple, les évaluations de l'Institut national de la santé publique concluent que *Oportunidades* a eu une incidence positive sur le bien-être des familles couvertes par le programme en termes de revenus, scolarisation, état nutritionnel et services de santé. En particulier :

- La *malnutrition* des enfants a reculé de 16 pour cent et la consommation d'aliments a augmenté de 10.5 pour cent¹¹.
- Depuis l'instauration du programme en 1997, les maladies des enfants de moins de cinq ans ont été réduites de 12 pour cent et l'utilisation des dispensaires de santé s'est accrue de 57 pour cent dans les zones rurales ayant accès au programme.
- Les évaluations du ministère du Développement social, SEDESOL, donnent à penser que depuis l'introduction des *becas*, la proportion d'enfants ayant achevé l'école primaire s'est accrue de 14 pour cent et qu'il y a eu une augmentation de 23 pour cent du nombre d'élèves achevant le premier cycle du secondaire dans les zones rurales. En 2002, lorsque le programme a été étendu pour la première fois aux étudiants du deuxième cycle du secondaire, le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau a fortement augmenté.

Programmes d'éducation pour les pauvres

L'éducation est devenue au Mexique l'un des principaux instruments de lutte contre la pauvreté. Ces trente dernières années, le nombre moyen d'années de scolarité a plus que doublé, passant de 3.7 ans pour les hommes (3.1 pour les femmes) à 7.8 (7.3). Malgré ces progrès, de larges disparités demeurent entre les groupes socioéconomiques et les régions ; le

niveau d'instruction atteint est particulièrement faible dans les groupes les plus défavorisés, parmi lesquels figurent la population indigène¹² et la population rurale des zones marginales.

Parmi les politiques gouvernementales visant à améliorer l'accès des pauvres à l'éducation, on peut citer les programmes compensatoires (*Programas Compensatorios*), destinés aux enfants isolés et marginalisés¹³, et le programme d'écoles communautaires (*Escuelas Comunitarias*), dans le cadre duquel ce sont des étudiants ayant un diplôme d'enseignement secondaire qui enseignent aux enfants des zones éloignées. Les deux programmes sont administrés par CONAFE (*Consejo Nacional del Fomento Educativo*).

Le programme national de *Telesecundaria* (télévision pour le premier cycle de l'enseignement secondaire) est essentiellement destiné aux enfants et aux enseignants vivant dans des localités de petite taille et excentrées. Il a aussi permis de donner accès à l'éducation aux pauvres des zones reculées. Ce programme a été mis en place en 1968 pour répondre à la demande croissante d'éducation dans les zones rurales, les plus touchées par la pauvreté (y compris la pauvreté extrême).

Un autre groupe vulnérable devant, d'après les pouvoirs publics, faire l'objet d'une attention spéciale, est celui des enfants des travailleurs du secteur agricole qui migrent dans différents États en fonction de la campagne agricole (25 pour cent de ces enfants de 4 à 15 ans ne sont jamais allés à l'école). Pour eux, l'État a créé des programmes spécialisés comme le *Programa Educación Primaria para Niñas y Niños Migrantes* (qui a commencé en 1997) afin d'assurer des possibilités d'éducation primaire pouvant être adaptées aux conditions socioéconomiques, géographiques et culturelles des enfants concernées.

On trouvera plus de précisions sur certaines des initiatives ci-dessus et d'autres programmes d'éducation dans l'annexe III.A.

Programmes de santé

Du fait de la structure du système de santé mexicain, une grande partie de la population, environ 55 pour cent des ménages mexicains, n'a pas accès à la sécurité sociale¹⁴. Pour assurer des services de santé d'une forme ou l'autre aux plus pauvres, l'État a mis en œuvre les programmes suivants :

- **IMSS-Oportunidades** a été créé en 1983 sous le nom de IMSS-Coplamar afin d'améliorer les conditions de vie de la population rurale des zones marginalisées n'ayant pas accès aux services de sécurité sociale. L'Institut de sécurité sociale du secteur privé (IMSS) est chargé de ce programme. Des services médicaux sont fournis à trois niveaux différents en fonction de la gravité de la blessure ou de la maladie. Les services du premier niveau sont généraux et sont accessibles à tous, alors que les deuxième et troisième niveaux sont plus spécialisés et moins fréquents dans le pays. En 2002, avec un budget de 4 milliards de pesos, ce programme a permis d'assurer une assistance médicale aux petites communautés de 17 États¹⁵, aidant plus de 10 millions de Mexicains (environ 2 millions de familles, dont la moitié sont couvertes par *Oportunidades*), qui ont pu bénéficier de plus de 16 millions de consultations médicales et dentaires.
- **Le programme d'extension de la couverture** (*Programas de Ampliación de Cobertura-PAC*) a débuté en 1996, sous l'égide du ministère de la Santé, afin de permettre l'accès des populations rurales et indigènes aux services médicaux. Il assure un ensemble de services de santé de base gratuitement, ainsi que l'accès à la chirurgie et à la rééducation. Les services offerts concernent notamment la planification familiale, les soins prénatals et natals, la surveillance de la croissance des nouveau-nés, les vaccinations et les traitements antiparasitaires. Le programme contribue aussi au

maintien des centres de santé existants dans les zones pauvres, en augmentant l'offre de docteurs et en fournissant du matériel et des médicaments. En outre, des médecins et des infirmières sont transportés dans des unités mobiles pour assurer des services de santé dans les zones reculées du pays. Ce programme est financé par l'administration fédérale avec contributions des gouvernements des États. Les dépenses du PAC en 2002 se sont chiffrées à 1.2 milliard de pesos et ont permis d'aider 9 millions de Mexicains dans 19 États différents.

- **Le programme d'assurance-maladie populaire** (*Seguro Popular de Salud Salud Para Todos*) a été lancé en 2002. Bien que IMSS-Oportunidades et PAC aient une incidence positive importante sur les conditions de vie de la population, le ministère de la Santé a signalé que le nombre de Mexicains ne bénéficiant encore pas de soins de santé restait élevé et que, chaque année, entre 2 et 3 millions de familles pauvres utilisaient plus d'un tiers de leur revenu pour financer des services de santé. Pour faire face à ce problème, l'État a mis en place ce programme ayant pour objectif de fournir une assurance maladie « populaire » à la population sans couverture. Ce programme a commencé au début de 2002, avec un budget de 200 millions de pesos en vue d'offrir un ensemble de services et de médicaments à ceux n'ayant pas accès à la sécurité sociale. Au cours de sa première année d'activité, il a enregistré 296 000 familles dont 60 pour cent sont à la charge d'une femme célibataire.
- **Le programme de couverture universelle** est l'initiative la plus récente. Pour compléter le programme d'assurance-maladie populaire, un décret réformant la loi générale sur la santé en matière de protection sociale (*Ley General de Salud en Materia de Protección Social*) a été approuvé en mai 2003 qui vise à étendre progressivement l'assurance-maladie à la population actuellement non couverte, la couverture universelle étant escomptée d'ici à 2010. L'objectif de cette couverture universelle est d'étendre la protection sociale à 45 millions de Mexicains environ, essentiellement dans le secteur informel, qui n'ont eu jusqu'ici qu'un accès très limité aux services de santé. Ce programme vise à faire baisser les coûts des services de santé pour les pauvres, à encourager un traitement rapide des maladies et à réduire l'écart entre les familles couvertes par la sécurité sociale et celles qui ne le sont pas. Les ressources seront fournies par le budget fédéral et le budget de l'État, avec une contribution de la famille, assujettie à des conditions de ressources (ticket modérateur). Un paiement de 0 à 35 pesos par mois sera requis en fonction du niveau socioéconomique de chaque famille.

Programmes nutritionnels

Trois programmes principaux fournissent une aide alimentaire aux familles pauvres. Ces programmes bénéficient essentiellement aux pauvres des zones urbaines, à l'exception de DICONSA.

- **LICONSA** (*Leche Industrializada Conasupo*) a débuté en 1965 et est le plus vieux programme d'aide alimentaire mexicain existant. Il fournit du lait et du lait en poudre à prix réduit à la population pauvre, en particulier les enfants, les femmes enceintes et les plus de 60 ans. Le mécanisme de distribution se fait désormais par le biais de cartes qui permettent aux bénéficiaires d'acheter (à environ la moitié du prix) une certaine quantité de lait dans les magasins autorisés. LICONSA soutient simultanément les petits producteurs de lait en achetant les excédents durant certains mois à des prix supérieurs au prix du marché. En 2002, LICONSA a fourni du lait chaque jour à près de 2.9 millions de familles.
- **DICONSA** (*Sistema de Distribuidoras Conasupo*) a été créé en 1972 et distribue des aliments de base, y compris des tortillas, à des prix abordables aux populations

vivant dans de petites communautés des zones marginalisées¹⁶. Ce dispositif comprend 23 200 magasins qui desservent plus de 29 millions de Mexicains.

- **DIF** (Système national pour le développement intégré de la famille) a débuté en 1972 et gère plusieurs sous-programmes nutritionnels, y compris l'aide alimentaire aux familles avec des petits enfants et les cuisines communautaires. Le plus grand sous-programme est celui concernant les petits déjeuners scolaires, avec un budget de 1.8 milliard de pesos en 2002, qui a permis de nourrir approximativement 3.8 millions d'enfants chaque jour. Ce sous-programme a contribué à l'augmentation de la scolarisation des enfants de 8 à 14 ans¹⁷.

On compte plusieurs autres programmes nutritionnels, y compris le programme Tortilla qui aide plus de 600 000 familles à se procurer un kilogramme de tortillas par jour.

Programme de génération de revenu

Le principal programme de génération de revenu est le PET (programme d'emplois temporaires). Il a été mis en œuvre pour la première fois en tant que programme d'urgence durant la crise de 1995. Son objectif est de fournir des emplois aux pauvres des zones rurales durant le creux de la saison agricole, lorsque les possibilités d'emploi sont rares. Ce programme offre des emplois (avec un très bas salaire), essentiellement pour l'amélioration de l'infrastructure de base, des routes et des autoroutes ainsi que pour les projets d'irrigation et de reboisement. En 2000, plus d'un million d'emplois temporaires ont été créés. Depuis lors, le nombre est tombé à environ 900 000 en 2002¹⁸. Ce programme, qui relevait au départ de l'administration fédérale, est aujourd'hui administré par les États.

Mis à part le PET, l'administration fédérale gère plusieurs programmes de plus petite taille pour aider le financement de projets productifs dans les zones pauvres. Depuis 2001, 500 000 personnes ont bénéficié de microcrédits au Mexique, avec un prêt moyen de 4 000 pesos utilisé pour établir des commerces ambulants de produits alimentaires et des petites entreprises. En 2002, 115 000 microcrédits ont été approuvés et 1.5 milliard de pesos ont permis de soutenir des petites entreprises dans le cadre de plusieurs programmes d'État¹⁹.

D'autres programmes visent à fournir diverses formes d'emploi, de crédit et d'infrastructure aux communautés pauvres, y compris certains visant le secteur agricole (voir annexe I.B). Outre les programmes fédéraux, des programmes spécifiques sont aussi administrés par les États.

Conclusions

Au cours des dernières années, les ressources consacrées à la lutte contre la pauvreté extrême au Mexique se sont accrues régulièrement. La transparence s'est améliorée ; les règles opérationnelles de tous ces programmes sont maintenant publiées dans un Registre fédéral. En outre, il s'est avéré que les programmes de lutte contre la pauvreté en place avaient un effet positif. En particulier, comme on l'a noté plus haut, *PROGRESA/Oportunidades* a eu une incidence positive nette sur les conditions de vie des familles bénéficiaires, se manifestant par une amélioration des taux de scolarisation des enfants, une augmentation des dépenses pour l'alimentation et les vêtements des enfants, une amélioration de l'état nutritionnel des moins de cinq ans et un recours accru aux services de santé.

Malgré ces progrès, beaucoup reste à faire et le Mexique est encore confronté à la nécessité d'élargir davantage la couverture des services de base et d'améliorer leur qualité. Par exemple, bien que la situation dans le secteur de la santé se soit améliorée, un grand nombre de Mexicains n'ont pas encore accès à des services de santé adaptés. La demande de

services sanitaires s'est accrue, grâce à des programmes comme *Oportunidades*, mais l'offre n'a pas suivi. En raison du manque de médicaments et de médecins dans certaines zones, la qualité de certains services de santé s'est dégradée. Pour ce qui est de l'éducation, les programmes mis en œuvre par l'État ont été assez efficaces car ils ont permis d'augmenter les taux de scolarisation des pauvres, en particulier dans l'enseignement primaire, et de réduire les taux d'échec et de redoublement. Cependant, la qualité des services d'éducation n'a pas progressé au même rythme que la couverture (voir chapitre III). En outre, les programmes sociaux n'ont pas réussi à atteindre un grand nombre de petites communautés isolées, en raison des dépenses élevées à engager et du manque d'infrastructures. Par exemple, un programme comme *Oportunidades* nécessite un dispensaire et une école pour pouvoir être mis en œuvre, de sorte que certaines communautés peuvent s'en trouver exclues. Les évaluations de l'UNESCO s'interrogent sur l'efficacité des programmes mexicains dans l'aide aux groupes les plus marginalisés²⁰. Finalement, au cours de la dernière décennie, les politiques ont été axées sur les zones rurales, où sévit une pauvreté extrême, mais une grande partie de la population des zones urbaines vit aussi dans la pauvreté et les efforts devront être également dirigés vers les citadins pauvres.

Par ailleurs, trois points importants doivent aussi être prises en considération pour la définition de la stratégie de réduction de la pauvreté.

- Une meilleure coordination des programmes sociaux est nécessaire pour s'assurer que certaines familles ciblées ne bénéficient pas de programmes faisant double emploi, alors que d'autres sont totalement exclues de l'ensemble d'entre eux. Par exemple, maintenant que PROGRESA/*oportunidades* vise la population semi-urbaine et urbaine, des chevauchements peuvent intervenir avec LICONSA et le programme Tortilla et une certaine rationalisation est nécessaire, l'arrêt de LICONSA et du programme Tortilla pouvant même être envisagé.
- Il importe d'assurer, par un ciblage approprié, que les programmes de lutte contre la pauvreté ne créent pas des contre-incitations au travail.
- Il serait souhaitable d'entreprendre une évaluation régulière des programmes. Lorsque la méthode de mesure de la pauvreté envisagée par le nouveau « Comité technique » sera totalement mise au point, elle devrait être utilisée pour dresser un bilan global des réalisations de la stratégie de lutte contre la pauvreté menée ces dernières années, ainsi que pour procéder à une analyse coûts-avantages de certaines de ses composantes.

Notes

1. Banque mondiale, Country Brief : Mexico (2002). <http://lnweb18.worldbank.org/external/lac/lac.nsf/>.
2. SEDESOL 2000, CONAPO et *Censo General de Población 2000*.
3. Le premier niveau de pauvreté correspond à un revenu quotidien inférieur à 15.4 pesos dans les zones rurales et 20.9 pesos dans les zones urbaines d'après les données de 2000 – équivalant respectivement à 1.6 dollar des États-Unis et 2.2 dollars. Le deuxième niveau correspond à un revenu moyen inférieur à 18.9 pesos dans les zones rurales et à 24.7 dans les zones urbaines – équivalant respectivement à 2 dollars et 2.6 dollars. Pour le troisième niveau, le revenu moyen est inférieur à 28.1 pesos dans les zones rurales et 41.8 dans les zones urbaines – équivalant respectivement à 3 dollars et 4 dollars.

4. *Plan Nacional de Desarrollo, Informe de Ejecución 2002*. <http://pnd.presidencia.gob.mx>.
5. Outre les programmes présentés ici, il existe certains programmes spécifiques visant la population indigène, qui ne sont pas décrits.
6. Dans l'effort d'éducation entrent les programmes compensatoires et les écoles communautaires de CONAFE, les programmes d'écoles de qualité et *Telesecundaria*. Dans les programmes nutritionnels, sont compris les petits déjeunés de DIF (*Sistema Nacional de Desarrollo Integral de la Familia*) et les programmes tortillas et lait. Les données sur les dépenses de santé sont tirées de *Gasto y principales programas de la superacion de la pobreza, 2do Informe Presidencial 2002*.
7. En 1994, les programmes ciblés représentaient seulement 39 pour cent des dépenses globales, alors qu'en 2000 95.5 pour cent de l'ensemble des dépenses leur étaient destinés. Sources : *Subsecretaria de Egresos 2000. El propuesto de Egresos de la Federación 1995-2000*, septembre, et *Poder Ejecutivo Federal 2000, Sexto Informe de Gobierno*, septembre.
8. En 2002, *Oportunidades* a effectué des transferts moyens de 155 pesos/mois (environ 15 dollars/mois) pour l'aide alimentaire et a octroyé des bourses de 315 pesos/mois (environ 30 dollars/mois) en moyenne pour les enfants dans les trois premiers niveaux d'éducation. Les transferts sont actuellement plafonnés à 945 pesos/mois (90 dollars/mois) par famille. Le programme vise directement la population des zones rurales vivant dans une pauvreté extrême. Le système de ciblage est décrit dans *l'Étude économique du Mexique 2000*, annexe II. Voir aussi www.progesa.gob.mx/.
9. Le programme n'était offert précédemment qu'aux familles rurales. Les régions considérées comme semi-urbaines comptent 2 500 à 15 000 habitants et les zones urbaines plus de 15 000 habitants.
10. *Plan Nacional de Desarrollo. Informe de Ejecución 2002*. mars 2003. <http://pnd.presidencia.gob.mx>.
11. Voir www.ifpri.org.
12. 50 pour cent de la population indigène de plus de 15 ans n'a pas achevé l'école primaire.
13. Ce programme bénéficie essentiellement à la population concentrée dans les mêmes zones que les bénéficiaires de *Oportunidades*.
14. Ministère de la Santé, *Encuesta Nacional de Evaluación de Desempeño 2003*. Pour une analyse complémentaire du secteur de la santé mexicain, voir *Étude économique du Mexique* (OCDE, 1998).
15. 97 pour cent des communautés aidées par IMSS-*Oportunidades* comptent moins de 2 500 habitants et sont des zones d'accès difficile. Source : *Censo de Universo de Trabajo*, INEGI, 2001.
16. La taille des communautés visées est de 500 à 4 000 habitants.
17. Banque mondiale. Mexico : *A Comprehensive Development Agenda*. 2001.
18. Le nombre d'emplois créés par le programme a atteint son niveau record en 1999 et a diminué depuis.
19. FONAES (*Fondo Nacional de Apoyo para las empresas de Solidaridad*), PRONAFIM (*Programa Nacional de Financiamiento a MicroEmpresarios*), FOMMUR (*Fondo de Microfinanciamiento a Mujeres Rurales*) and the *Mujer Campesina Programme*. Source : *Segundo Informe de Gobierno 2002*.
20. Nurit Martinez, *Critican la efectividad the estrategia antipobreza*, *El Universal* 23/12/03.

Annexe II

Informations générales relatives à la politique budgétaire

Tableau II.1. Budget de l'administration fédérale
Pourcentage du PIB

	1998	1999	2000	2001	2002			2003
	Résultats	Résultats	Résultats	Budget ¹	Résultats ²	Budget ¹	Résultats ²	Budget ¹
Recettes	14.2	14.7	15.8	15.5	16.1	16.6	16.1	16.2
Contributions de la PEMEX	2.3	2.1	4.0	3.2	3.4	2.3	2.4	2.9
Autres recettes non fiscales	1.3	1.2	1.2	1.5	1.5	1.3	1.8	1.2
Recettes fiscales	10.5	11.3	10.6	10.9	11.2	13.0	11.8	12.0
<i>dont :</i>								
Impôt sur le revenu	4.4	4.7	4.7	4.6	4.9	6.0	5.2	5.5
TVA	3.1	3.3	3.5	3.4	3.6	3.6	3.6	3.4
Doits d'accise	2.0	2.3	1.5	2.0	1.9	2.9	2.2	2.3
Droits d'importation	0.5	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4
Dépenses	15.7	16.6	17.3	16.9	17.2	18.0	18.5	17.5
« Programmables »	10.2	10.2	10.7	10.5	10.8	11.4	12.2	11.5
Dépenses courantes	8.7	8.9	9.2	9.2	9.3	10.3	10.3	10.3
Dépenses en capital	1.7	1.6	1.6	1.6	1.7	1.4	2.1	1.4
Paielements différés	-0.2	-0.2	-0.1	-0.3	-0.2	-0.3	-0.2	-0.3
Non programmables	5.6	6.4	6.6	6.4	6.3	6.6	6.3	6.0
Partage des recettes	3.0	3.1	3.2	3.2	3.4	3.5	3.5	3.1
Paielements d'intérêts ³	2.4	3.1	3.2	3.0	2.9	2.9	2.6	2.4
Autres ⁴	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.1
Solde financier	-1.6	-1.9	-1.5	-1.4	-1.1	-1.4	-2.4	-1.3

1. Les prévisions pour 2001, 2002 et 2003 correspondent aux budgets approuvés.

2. Données préliminaires.

3. Y compris les provisions au titre des programmes de soutien aux banques et aux débiteurs.

4. Y compris les sommes à payer reportées de l'exercice budgétaire précédent et les dépenses nettes de l'administration fédérale au nom des entreprises d'État.

Source : Ministère des Finances.

Tableau II.2. **Entreprises publiques sous contrôle budgétaire : comptes financiers¹**

Pourcentage du PIB

	1998	1999	2000	2001		2002		2003
	Résultats	Résultats	Résultats	Budget ²	Résultats ³	Budget ²	Résultats ³	Budget ²
Recettes	7.9	7.9	7.5	7.4	7.5	7.9	6.3	8.2
PEMEX	2.1	2.2	2.0	2.0	1.8	2.3	1.8	2.3
Autres entreprises publiques	4.1	3.9	3.9	3.7	3.9	3.8	3.0	3.9
Transferts reçus	1.8	1.7	1.6	1.7	1.8	1.8	1.4	2.0
Dépenses	7.4	7.2	7.1	6.8	7.2	7.2	5.5	7.4
Dépenses courantes	5.6	5.5	5.5	5.3	5.8	5.9	4.6	6.2
Dépenses en capital	1.5	1.3	1.0	1.1	1.0	0.8	0.7	0.8
Paiements d'intérêts	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.2	0.4

1. Entreprises d'État sous contrôle budgétaire, à l'exclusion des intermédiaires financiers publics (banques de développement et fonds d'affectation spéciale pour le développement).

2. Les prévisions pour 2001, 2002 et 2003 correspondent aux budgets approuvés.

3. Données préliminaires.

Source : Ministère des Finances.

Tableau II.3. **Dépenses publiques par secteur**

	1998	1999	2000	2001	2002
Total ¹ , milliards de pesos	600.6	711.2	855.3	937.2	1 078.9
(Variations en pourcentage, en termes réels)	-1.5	3.1	9.1	3.1	10.1
	Pourcentage du total ²				
Développement social	57.9	60.9	60.7	61.9	59.6
Éducation	24.7	24.7	24.2	25.1	24.1
Santé	14.7	15.5	14.3	14.5	12.3
Sécurité sociale	10.5	13.4	14.4	13.8	14.8
Travail	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2
Aide sociale et approvisionnements	1.6	1.4	1.3	1.4	1.4
Développement urbain et régional	6.0	5.7	6.2	7.0	6.8
Développement rural	5.0	3.7	3.5	3.7	7.9
Environnement et pêche	1.0	1.3	1.2	1.1	1.1
Communications et transport	4.0	3.4	2.8	2.1	2.8
Énergie	21.5	19.4	19.0	19.2	17.9
Justice et sécurité	5.2	5.4	5.7	5.7	5.0
Administration	5.4	5.8	7.1	6.2	5.3

1. Dépenses publiques, non compris les paiements d'intérêts et le partage des recettes avec les administrations locales et les administrations des États (*i.e.* dépenses « programmables »).

2. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs composantes.

Source : Ministère des Finances.

Encadré II.1. Principales modifications apportées au régime fiscal 2002-2003

Impôt sur les sociétés

- Le taux d'imposition est diminué de 1 point de pourcentage par an à compter de 2003 (pour passer de 35 pour cent en 2002 à 32 pour cent en 2005).
- Les bénéfices non distribués ne sont plus soumis à un taux d'imposition spécial.
- À compter de 2003, déduction immédiate des investissements réalisés en dehors des trois grandes agglomérations (Mexico, Monterrey et Guadalajara)¹.
- Depuis 2002, sont déductibles de l'impôt sur les sociétés les cotisations de sécurité sociale (IMSS) versées par les entreprises pour le compte de leurs salariés (et non plus seulement les cotisations pour les employés payés au salaire minimum comme cela était le cas dans le passé).
- Les avantages accessoires (prestations de sécurité sociale, garderies...) sont déductibles sous certaines conditions².

Impôt sur le revenu des personnes physiques

- Le taux d'imposition marginal le plus élevé a été ramené de 40 à 35 pour cent en 2002, puis réduit de 1 point de pourcentage supplémentaire en 2003, cette réduction devant se poursuivre les deux années suivantes (pour le faire passer à 32 pour cent en 2005).
- À compter de 2003, les assujettis sont tenus d'indiquer leurs revenus de toutes origines, et notamment les intérêts réels, dans leur déclaration d'impôt – en vue de faciliter les contrôles fiscaux ; tous les revenus sont désormais soumis au même barème progressif.
- À compter de 2003, les revenus tirés des obligations publiques sont imposables au même titre que les obligations de sociétés.
- L'étendue des dépenses fiscales est élargie : depuis 2002, les primes d'assurance maladie sont déductibles de la base d'imposition. À compter de 2003, les paiements d'intérêts réels sur les prêts hypothécaires sont également déductibles (en dessous d'un certain plafond), tout comme les cotisations volontaires et complémentaires aux comptes d'épargne retraite ou aux régimes de retraite (dans la limite d'un certain plafond).
- Les avantages accessoires dont bénéficient les salariés (prestations de sécurité sociale, garderie...) demeurent totalement ou partiellement exonérés de l'impôt sur le revenu (exonération totale sous certaines conditions, sauf pour certains types d'avantages, auxquels ne s'applique aucune condition)³.
- À compter de 2003, une personne physique peut créer un fonds à des fins d'éducation et son revenu ne sera pas imposable.
- À compter de 2003, le taux de retenue à la source sur les intérêts perçus passe à 0.5 pour cent du montant du principal placé sur les comptes détenus au sein du système financier (il s'agit d'un acompte provisionnel qui peut être imputé sur l'impôt sur le revenu annuel, ce système remplaçant l'ancien dispositif de retenue à la source qui était considéré comme un paiement définitif).

Encadré II.1. Principales modifications apportées au régime fiscal 2002-2003 (suite)

Taxes spéciales créées en 2002 et modifiées en 2003

- Une taxe spéciale sur les télécommunications, et notamment sur les services de téléphonie mobile, est appliquée au taux de 10 pour cent (les appels au moyen de cartes prépayées sont exonérés si leur coût est inférieur à un certain plafond). Les appels locaux sur ligne fixe et les appels interurbains n'y sont pas soumis.
- Une taxe spéciale de 20 pour cent est appliquée sur les boissons non alcoolisées – uniquement si elles comportent un autre édulcorant que le sucre.
- Une taxe de 5 pour cent sur les ventes de produits et de services de luxe – supprimée en 2003.
- Depuis 2002, les entreprises sont tenues d'acquitter une taxe sur les salaires de 3 pour cent (« impôt de substitution ») ou d'assurer le versement du « crédit d'impôt salarial » accordé par l'État aux salariés – cette mesure est supprimée en 2003, à la suite d'une décision de la Cour suprême.

Changements apportés aux régimes spéciaux d'imposition sur le revenu

- Le régime simplifié dont bénéficient certains secteurs (agriculture, élevage, sylviculture, pêche et transports terrestres) est fondé sur les flux de trésorerie, en vue de réduire l'évasion fiscale.
- Le régime spécial applicable à l'édition (réduction de l'impôt sur les sociétés acquitté) sera progressivement supprimé d'ici 2006.
- Des modifications sont apportées au régime applicable aux petits contribuables (personnes physiques exerçant des activités commerciales) : le seuil est fixé à un revenu annuel brut de 1.75 million de pesos. Les taux vont de 0.5 pour cent à 2.0 pour cent en fonction du montant des revenus bruts. Les revenus inférieurs ou égaux à 4 fois le salaire minimum sont exonérés. Les États ayant signé un accord avec l'État fédéral peuvent percevoir la totalité du produit de cet impôt.

Taxe sur la valeur ajoutée

- Depuis 2002, la TVA est calculée sur la base des encaissements/décaissements et non sur la base des engagements.
- Aucune autre modification importante n'a été apportée au régime de la TVA (la multiplicité des taux multiples, la large application d'un taux nul ainsi que les nombreux cas d'exonération sont maintenus).

Fédéralisme budgétaire

- Les États ont été habilités à majorer d'au maximum 3 pour cent le taux de la taxe sur les ventes finales, possibilité qu'ils n'ont jamais utilisée et qui a été supprimée par le Congrès en 2003.

Encadré II.1. Principales modifications apportées au régime fiscal 2002-2003 (suite)

- À compter de 2003, les contribuables du régime intermédiaire nouvellement créé et ceux qui reçoivent un revenu de la vente d'immeuble doivent payer aux États 5 pour cent de la taxe fédérale sur le revenu. Ceci n'est pas une charge supplémentaire car les montants versés aux États peuvent être déduits des paiements provisionnels au titre de l'impôt fédéral sur le revenu de l'année fiscale. Les petits contribuables sont également tenus de faire ces paiements.
- À compter de 2003, les États peuvent majorer d'au maximum 2 pour cent le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques bénéficiant du régime des petits contribuables, le produit n'en étant pas partagé avec l'État fédéral. À la fin du premier semestre de 2003, aucun État n'avait fait usage de cette possibilité.
- À compter de 2003, les États peuvent majorer d'au maximum 5 pour cent le taux d'imposition des revenus professionnels nets des personnes physiques assujettis au régime intermédiaire récemment créé, ainsi que celui des revenus tirés de la vente de biens immobiliers.

1. Cette déduction sera également applicable dans les trois grandes villes pour les entreprises à forte proportion de main-d'œuvre, qui utilisent des technologies non polluantes et qui ne sont pas grosses consommatrices d'eau. Cet avantage a été élargi par décret présidentiel, en particulier via l'augmentation des pourcentages de déduction par les différents actifs.
2. Ces avantages, appelés *previsión social* (incluant les prestations sociales, garderies...), sont déductibles pour les travailleurs syndiqués s'ils sont accordés à l'ensemble des effectifs ; dans le cas des non syndiqués, ils sont déductibles à condition qu'ils soient accordés à tous les salariés de l'entreprise et sous réserve que la moyenne pour l'ensemble des travailleurs non syndiqués soit inférieure ou égale aux dépenses déductibles de l'ensemble des travailleurs syndiqués et que ces dépenses ne soient pas supérieures à plus de dix fois le salaire minimum annuel. Les contributions aux fonds d'épargne sont également déductibles si elles sont accordées à l'ensemble du personnel et qu'elles ne dépassent pas un certain plafond.
3. Les avantages accessoires sont totalement exonérés lorsque, une fois ajoutés aux rémunérations, ils ne représentent pas plus de sept fois le salaire minimum ; dans le cas contraire l'exonération est égale au montant du salaire minimum. Cette restriction ne s'applique pas aux pensions, aux primes de risque prévues par la loi, aux conventions collectives (*contratos ley*), aux frais médicaux, dentaires, d'obsèques et d'hospitalisation, à l'assurance des frais médicaux, aux assurances vie et aux fonds d'épargne.

Annexe III

Informations générales relatives au chapitre III

III.A. Programme d'éducation

III.B. Aides existantes à la recherche d'un emploi

III.C. Évolution récente d'e-México

Annexe III.A

Programmes d'éducation

Plusieurs programmes ont été mis en œuvre par le gouvernement mexicain pour soutenir l'éducation. Ces programmes sont divisés en deux catégories essentielles : programmes à large portée destinés à améliorer la qualité générale de l'éducation et les programmes spécialement axés sur les segments pauvres de la population, qui visent à améliorer l'accès à l'éducation et son équité.

PEC « Escuelas de Calidad » (Programme des écoles de qualité)¹

Ce programme a été lancé en 2001 pour renforcer la qualité de l'éducation de base en accordant, sur la base d'un appel à la concurrence, des subventions pour améliorer les écoles urbaines fréquentées par des étudiants de ménages à faible revenu et pour encourager, ce faisant, la prise de décisions au niveau local². Les écoles participantes doivent présenter un projet d'amélioration de l'infrastructure et/ou de la qualité de l'éducation et les administrations locales et fédérale accorderont aux projets qui le méritent 100 000 pesos. Environ 52 pour cent des dépenses³ du programme sont utilisés pour financer le matériel scolaire, les manuels et les outils pédagogiques ; 32 pour cent vont à la construction de nouveaux centres d'éducation ; 13 pour cent sont destinés à l'entretien des écoles et seulement 1 pour cent est consacré à la formation des enseignants. En 2002, ce programme a aidé 2.6 millions d'élèves, dont beaucoup étaient scolarisés dans le primaire ou participaient au programme *telesecundaria*⁴.

Programa nacional de lectura⁵

Le principal objectif de ce programme est de renforcer les compétences et les habitudes en matière de lecture ainsi que d'améliorer les pratiques d'enseignement dans les écoles. Il s'agit de réviser et de suivre en permanence les programmes et les plans d'éducation de base, de produire et d'actualiser les outils pédagogiques pour les professeurs et les étudiants et de promouvoir l'aptitude à la lecture et à l'écriture. Ce programme permet de créer des bibliothèques dans les écoles et les salles de classe ou de les améliorer, de fournir des outils de lecture dans l'éducation de base et l'éducation « normale ». En 2002, plus de 28 000 manuels ont été produits et distribués dans environ 169 000 écoles.

Telesecundaria (Premier cycle de l'éducation secondaire sur support télévisuel)

Lancé en 1968, ce programme utilise le réseau de la télévision publique pour assurer l'éducation des communautés éloignées du Mexique. Il diffuse des cours aux trois niveaux du premier cycle de l'enseignement secondaire, montrant des enseignants et des étudiants à l'écran et utilisant largement les images et les clips vidéo. Les cours sont retransmis six

heures par jour, du lundi au vendredi, durant toute l'année scolaire. Le nombre d'étudiants couverts par ce programme est, selon les estimations, d'environ 1.1 million dans les 15 800 écoles environ qui ont mis en œuvre le programme. Le ministère de l'Éducation a récemment lancé un projet visant à graver *telesecundaria* sur des DVD 300. Utiliser des DVD comme support réduira les coûts du programme tout en permettant d'atteindre un plus grand nombre de communautés éloignées.

PAREIB⁶ (*Programa para Abatir el Rezago en la Educación Inicial y Básica*, 1998-2006)

Ce programme fait partie des programmes compensatoires gérés par CONAFE (*Consejo Nacional de Fomento Educativo*) pour encourager l'équité et apporter une aide générale au système d'éducation dans les zones marginalisées⁷. Son objectif est d'améliorer la qualité de l'enseignement public au niveau préscolaire, primaire et du premier cycle du secondaire ainsi que de réduire le taux d'abandon scolaire et l'absentéisme. Il comporte quatre éléments de base :

- **Outils pédagogiques** : au début de chaque année scolaire, des fournitures scolaires sont fournies aux élèves scolarisés dans le primaire issus de familles vivant dans une extrême pauvreté⁸, afin de favoriser l'acquisition de connaissances et de réduire les dépenses des parents. Durant l'année scolaire 2002-2003, 4,5 millions d'élèves ont reçu des fournitures scolaires et 16 000 établissements primaires et 4 000 *telesecundarias* des outils pédagogiques.
- **Formation et conseils** : l'objectif est de permettre aux enseignants et au personnel administratif des zones rurales d'améliorer les méthodes d'enseignement et la qualité de l'éducation en leur donnant accès à des ressources techniques et économiques. Une aide économique est aussi fournie aux proviseurs pour qu'ils soient mieux à même de suivre les projets d'éducation et les activités dans les écoles. Au cours de l'année scolaire 2002-2003, plus de 122 000 enseignants et personnels scolaires ont été conseillés et formés dans 40 000 établissements.
- **Incitations** : des associations d'enseignants et de parents reçoivent des incitations monétaires pour les encourager à participer plus activement à l'éducation des enfants et favoriser un bon environnement pédagogique. Les incitations sont de deux ordres, les REDES et les AGE :
 - *Reconocimiento al Desempeño Docente* (REDES) offre des subventions monétaires aux enseignants travaillant dans les communautés marginalisées d'accès difficile afin de les inciter à rester plus longtemps dans ces régions et de réduire l'absentéisme parmi les enseignants. Les enseignants qui bénéficient de ces subventions s'engagent à aider les étudiants après la classe et à participer à d'autres activités extrascolaires.
 - *Apoyo a Gestión Escolar* (AGE) met des fonds à la disposition des associations de parents d'élèves dans les établissements préscolaires et primaires situés dans des zones de pauvreté extrême, (telles que définies par CONAPO⁹) afin de leur permettre d'acheter des outils pédagogiques et de financer des projets choisis par chaque établissement. Ces subventions, qui peuvent aller de 5 000 à 7 000 pesos par an, exigent que les parents soient impliqués dans l'évaluation constante des résultats des enseignants et des programmes scolaires.
- **Infrastructure** : cette composante contribue à la construction et à l'entretien des classes et des installations sanitaires afin de créer des conditions favorables à l'acquisition de connaissances. En 2002, ont été construits et réparés 9 828 centres d'éducation.

Escuelas Comunitarias¹⁰ (programme d'écoles communautaires)

Ce programme géré par CONAFE est axé sur les enfants des zones rurales et les populations indigènes vivant dans des petites communautés (de moins de 100 à 500 habitants¹¹) et n'ayant qu'un accès limité ou pas d'accès aux installations d'assainissement, à l'eau potable, à l'électricité et à d'autres services de base. Parmi ces communautés figurent les camps de travailleurs agricoles immigrants et quelques zones suburbaines. Le programme recrute et forme des hommes et des femmes de 14 à 24 ans ayant fini le premier ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire afin qu'ils puissent enseigner dans les écoles communautaires pendant une ou deux années. Il couvre les dépenses quotidiennes des enseignants et offre des bourses pour qu'ils puissent poursuivre leur éducation pendant 30 à 60 mois après avoir achevé leur période d'enseignement dans les établissements communautaires.

Oportunidades

L'un des objectifs de ce programme est d'améliorer l'éducation reçue par les enfants des familles vivant dans une pauvreté extrême. Ce programme prévoit aussi des actions dans les domaines de la nutrition et de la santé de façon à améliorer le plus possible les résultats scolaires des enfants et faire en sorte qu'ils ne souffrent pas de malnutrition ou ne soient pas contraints de travailler. Il encourage de meilleures habitudes nutritionnelles et donne des ressources aux familles. *Oportunidades* a permis d'accroître l'accès à l'éducation des communautés pauvres (voir annexe I.D).

Notes

1. www.sep.gob.mx/wb2/sep/sep_3414_escuelas_de_calidad.
2. En 2002, le nombre d'écoles participantes a atteint 9 820 (quatre fois plus qu'en 2001).
3. Soit un total de 1.2 milliard de pesos en 2002.
4. 78 pour cent des écoles bénéficiaires sont des écoles primaires, 21 pour cent des *tele-secundarias*, 0.5 pour cent des établissements secondaires ou techniques et 0.5 pour cent des établissements préscolaires.
5. <http://lectura.ilce.edu.mx/documentos/pnl/pnl.html>.
6. www.sep.gob.mx/wb2/sep/sep_3287_programa_para_abatir.
7. Une série de programmes compensatoires ont été mis en œuvre depuis 1991, chacun durant environ quatre ou cinq ans et ayant des caractéristiques et des structures analogues. Parmi ces programmes, on peut citer les suivants : PARE (1991-1996), PRODEI (1993-1997), PAREB (1994-1999) et PIARE (1995-2000).
8. Les élèves recevant des fournitures scolaires sont ceux couverts par *Oportunidades*.
9. www.conapo.gob.mx/m_en_cifras/principal.html.
10. www.conafe.edu.mx/menu1.html.
11. Les communautés couvertes par le programme ont en moyenne 50 habitants.

Annexe III.B

Aides existantes à la recherche d'un emploi au Mexique

Il n'y a pas de système d'assurance chômage proprement dit au Mexique. Les indemnités de licenciement relativement généreuses pour les travailleurs ayant des contrats de durée indéterminée peuvent être considérées comme un substitut des indemnités de chômage¹. Outre ces indemnités de licenciement, certains programmes assurent une garantie temporaire de revenu (ou des services d'information) aux demandeurs d'emploi.

- *Programmes de formation*. Les politiques actives du marché du travail sont présentées dans le chapitre 3. Cependant, comme mentionné dans ce chapitre, outre les objectifs de formation, des programmes comme PROBECAT et CIMO ont aussi été utilisés pour assurer une garantie de revenu en cas d'urgence (après la récession de 1993-96 par exemple) et notamment en cas de perte d'emploi². Les évaluations faites par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement à la fin des années 90 ont constaté que ces programmes avaient réalisé certains de leurs objectifs de formation³. Cependant, il est généralement admis que PROBECAT devrait être plus axé sur son objectif initial d'amélioration de la productivité et du capital humain.
- *Services d'emploi public (SEP)*. Les SEP contribuent à regrouper les offres et les demandes d'emplois. Dans un pays où il n'y a pas de régime d'assurance-chômage au niveau national, les SEP ont été assez déconnectés du reste des politiques actives du marché du travail et ont essentiellement joué un rôle d'information. Des progrès significatifs ont été enregistrés ces dernières années concernant la fourniture d'informations. Les principaux instruments des SEP sont les suivants : ateliers pour les chômeurs, où des conseils sont donnés aux personnes ayant un faible niveau d'instruction et rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail, bourses du travail et services de recherche d'emploi. Deux exemples de ces services sont les suivants : CHAMBATEL qui opère par téléphone depuis mars 2001 et CHAMBANET qui opère sur Internet depuis mars 2002. Un problème persistant est la coordination insuffisante entre les SEP des États et entre les unités nationales et les unités des États.
- *Le programa de empleo temporal (PET)*. Ce programme a été instauré après la crise de 1995. Il assure un filet de sécurité rudimentaire dans les zones rurales reculées, en fournissant des emplois temporaires durant la basse saison agricole lorsque les possibilités d'emploi sont rares. Le salaire versé pour ce travail est extrêmement faible, de sorte qu'il n'y a pas à craindre de contre-incitations au travail. Le programme est désormais décentralisé et géré au niveau local.
- Pour fournir une aide en cas de chômage, la possibilité est aussi donnée aux chômeurs de retirer jusqu'à 10 pour cent de l'épargne retraite tous les cinq ans.
- Un programme d'aide financière directe aux demandeurs d'emploi a été lancé en 2001 sur une base pilote dans dix États où l'emploi s'est contracté le plus lors du

ralentissement récent de l'activité. Ce *sistema de apoyo economico a buscadores de empleo* (SAEBE) fournit, sous certaines conditions, 1 800 pesos (environ 180 dollars) une fois par an aux demandeurs d'emploi admissibles⁴ afin de leur permettre d'acheter une carte téléphonique, de payer les frais de transport pour la recherche d'un emploi et de contribuer au revenu familial. Ce système est essentiellement conçu comme un moyen de faciliter la recherche d'un emploi par les travailleurs licenciés et complète les autres services publics d'emploi. Compte tenu du très faible montant de l'aide fournie, il n'y a pas de risque de créer des pièges du chômage. D'après le ministère de l'Emploi, l'employabilité des bénéficiaires de ce système est de 44 pour cent plus élevée que la moyenne nationale et de 57.6 pour cent plus élevée que celle des personnes recevant d'autres prestations.

Notes

1. Les indemnités versées en cas de licenciement non abusif ne sont pas beaucoup plus élevées que dans les autres pays de l'OCDE, mais la définition du licenciement non abusif est la plus stricte de la zone OCDE, les sureffectifs et la médiocrité des résultats n'étant pas normalement considérés comme des motifs juridiquement admissibles. Dans ces conditions, la cessation des contrats relève essentiellement de licenciement abusif et, dans ce cas, les indemnités de licenciement sont de trois mois plus 20 jours par année de service.
2. PROBECAT (rebaptisé SICAT en 2002) assure des subventions à court terme et une formation aux chômeurs et CIMO (rebaptisé PAC en 2002) fournit une aide à la formation dans les petites et moyennes entreprises. Voir *Étude économique 1996 de l'OCDE* pour plus de précisions sur ces programmes.
3. Voir par exemple, Calderon-Madrid A. et B. Trejo (2001) « The Impact of the Mexican Training Programme for Unemployed Workers on Re-employment Dynamics and on Earnings », document non publié. Banque mondiale (2001), *Mexico: A Comprehensive Development Agenda for the New Era*.
4. Les demandeurs d'emplois admissibles sont ceux qui ont contribué au IMSS pendant au moins six mois, ont entre 18 et 45 ans et sont dépendants.

*Annexe III.C***Évolution récente d'e-México¹**

E-México est un projet ambitieux lancé en 2001 pour remédier à la fracture numérique, (perceptible au Mexique à la fois entre les divers groupes de population et entre le Mexique et les autres pays de l'OCDE). Ce projet vise à développer l'infrastructure de communication du pays et à assurer des services publics dans les zones rurales et les communautés reculées. Les principales actions entreprises sont les suivantes : i) établissement de cadres réglementaires adéquats pour les médias et le commerce électroniques ; ii) mise en ligne des services gouvernementaux ; iii) développement des applications de l'enseignement électronique ; et iv) mise en œuvre d'un système national électronique dans le secteur de la santé.

Le 15 juillet 2002, le Président Fox a lancé la première phase du programme e-México, s'engageant à dépenser 663 millions de pesos au titre de plusieurs sous-projets visant notamment la création de 3 200 centres communautaires numériques avec un accès à l'Internet dans 2 445 municipalités d'ici à 2003. Durant la deuxième phase, de 2003 à 2006, le programme devrait atteindre 10 000 communautés². L'objectif ultime d'e-México est d'installer 10 000 centres communautaires numériques desservant 25 000 municipalités (95 pour cent de la population) d'ici à 2025. À cette date, d'après le projet, 98 pour cent de la population auront accès à l'Internet, des services pédagogiques seront accessibles dans tous les établissements scolaires et la structure juridique et réglementaire du commerce électronique sera en place pour renforcer la confiance des consommateurs. Une liste détaillée des objectifs a été définie (encadré III.C.1)³. Ces stratégies sont intégrées dans les quatre volets principaux d'e-México : e-Aprendizaje, e-Salud, e-Economía et e-Gobierno.

E-Aprendizaje

Ce programme relève du ministère de l'Éducation, oeuvrant de concert avec le Bureau général de coordination du Système national e-México et le ministère des Communications et des Transports ; il vise à moderniser l'éducation et à offrir de nouvelles options en utilisant les ressources de l'Internet et des nouvelles technologies. Il encourage l'enseignement à distance sur la base du modèle d'apprentissage des ressources humaines de l'Institut latino-américain de la communication éducative (ILCE), offrant une formation en ligne, des séminaires et des cours sur plusieurs sujets, notamment l'administration des entreprises, la comptabilité, les formes d'organisation, les mathématiques financières, la santé et l'histoire de l'art. Plusieurs séminaires pour l'enseignement de base et l'enseignement secondaire sont aussi accessibles en ligne, et notamment des programmes du Conseil national de l'éducation pour la vie et le travail (CONEVYT). E-Aprendizaje fournit de nombreuses informations sur les programmes d'enseignement à tous les niveaux, les bourses, les activités culturelles et propose aussi des listes des offres d'emplois à l'intention des diplômés. Il per-

Encadré III.C.1. Les objectifs d'e-Mexico

1. Donner aux Mexicains des possibilités d'accès au savoir, à l'apprentissage et à l'éducation grâce à une utilisation intelligente des technologies.
2. Aux fins du développement des services numériques, coordonner les intérêts de l'État fédéral et des administrations publiques locales, des bureaux publics, des opérateurs des télécommunications, des chambres et associations, des agents économiques, des universitaires et des diverses institutions concernant les technologies de l'information et des communications.
3. Encourager l'investissement des fabricants et des fournisseurs nationaux de matériels d'origine dans les infrastructures et la R-D.
4. Développer l'industrie des télécommunications.
5. Valoriser le capital humain en fonction des besoins de ce secteur.
6. Créer des conditions favorables au développement des logiciels de façon à attirer l'investissement.
7. Apporter un appui à l'industrie nationale des logiciels.
8. Augmenter la demande nationale de logiciels et d'autres produits et services des TI.
9. Fournir des financements aux petites et moyennes entreprises (PME) de façon à encourager l'utilisation des TI dans leurs procédés.
10. Encourager l'utilisation des TI dans les systèmes administratifs des PME.
11. Développer les programmes de formation à l'intention des PME sur les avantages des TI.
12. Intégrer les sociétés publiques dans les chaînes d'approvisionnement numérique.
13. Financer les projets axés sur le développement des chaînes d'approvisionnement numérique.
14. Faire en sorte que les cadres dirigeants et le personnel soient mieux armés pour administrer les chaînes d'approvisionnement numérique.
15. Réformer la législation pour appuyer l'utilisation des moyens électroniques, optiques ou toute autre TI.
16. Utiliser le gouvernement mexicain comme modèle pour l'utilisation des TI.
17. Faciliter l'accès du secteur industriel aux informations essentielles sur la façon d'utiliser les TI.
18. Réformer les réglementations pour assurer la numérisation des dossiers et services publics.
19. Appuyer la transformation des processus numériques dans les organismes publics qui offrent des services aux sociétés privées, en coordination avec le programme e-Gobierno.

met aussi d'avoir accès à des répertoires des établissements scolaires, indiquant les adresses de leurs sites Web.

E-Salud

Ce domaine est la responsabilité du ministère de la Santé (*Secretaria de Salubridad y Asistencia*), du Bureau général de coordination du Système national e-México et du ministère des Communications et des Transports, avec le concours de l'Institut mexicain de la sécurité sociale (IMSS), de l'Institut de la sécurité sociale pour les fonctionnaires publics (ISSSTE), du ministère de la Marine (SEMAR) et de la Compagnie pétrolière mexicaine (PEMEX). Le projet e-Salud a été établi pour améliorer les services de santé, élargir la couverture, donner un meilleur accès à l'information sur les projets et les problèmes relatifs aux services de santé et aider à administrer les programmes de santé de manière plus transparente. Son principal objectif est d'accroître la qualité et l'efficacité des services sanitaires dans les communautés reculées grâce à l'utilisation des technologies modernes.

E-Salud informe la communauté des programmes de services sanitaires et de leurs besoins, permet aux résidents de prendre des rendez-vous médicaux sur Internet et utilise l'enseignement à distance pour assurer la formation continue du personnel médical. Il propose aussi des portails qui offrent des informations spécialisées à des groupes particuliers de la population, notamment les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées, et permet d'accéder à des cartes et adresses des centres de santé, pharmacies et drugstores.

E-Economía

C'est le ministère de l'Économie qui a la charge de ce volet, conjointement avec le Bureau général de coordination du Système national e-méxico et le ministère des Communications et des Transports. Le site propose un annuaire des entreprises et répertorie les possibilités d'activités commerciales et industrielles et les règles du commerce international. Il présente aussi des informations sur le commerce international et national, l'offre et la demande de produits, le crédit aux entreprises et les programmes de formation. L'objectif d'e-Economía est essentiellement de fournir des services aux petites et moyennes entreprises, de favoriser les marchés nationaux et internationaux et de permettre une meilleure communication entre les entreprises, les clients et les fournisseurs. Les utilisateurs peuvent y glaner des informations sur la façon de mettre en place une entreprise et de la gérer. Une aide virtuelle peut être obtenue sur la façon d'enregistrer une entreprise, sur les possibilités d'investissement, les programmes publicitaires et les moyens d'exporter des produits ainsi que sur d'autres questions et préoccupations.

Un projet spécifique visant à aider les petites et moyennes entreprises est mis en place avec le soutien et l'assistance techniques de la Banque mondiale⁴ et de *Nafin* (*Nacional Financiera*), en partenariat avec le ministère de l'Économie. Ce projet aidera les petites entreprises à effectuer rapidement les formalités nécessaires à la constitution en société aux trois niveaux de l'État (niveau fédéral, niveau des États et niveau local) en utilisant l'Internet. Cela devrait permettre à l'État d'élargir sa base d'imposition, tandis que les entreprises tireront des avantages de la constitution en société, notamment la possibilité de demander des crédits aux institutions financières. Le projet devra aussi appuyer les efforts d'intégration du commerce électronique dans les opérations de ces sociétés. Il participera à la création de centres numériques pour ces petites entreprises et jouera un rôle actif dans la formation en cours d'emploi sur support numérique.

Un autre objectif de ce projet est de modifier la façon dont les entreprises opèrent dans des domaines comme les études de marché, la production, le financement et la gestion et

les transactions par les réseaux en ligne. Cela permet de améliorer la productivité des petites entreprises, d'accroître leur compétitivité et de les aider à créer des emplois plus qualifiés et donc beaucoup mieux rémunérés.

E-Gobierno

Sous la responsabilité du Cabinet du Président pour l'innovation dans le secteur public (*Oficina de la Presidencia para la Innovación Gubernamental*), agissant conjointement avec le Bureau général de coordination du Système national e-México et le ministère des Communications et des transports, ce projet vise à assurer une passerelle entre les citoyens et le gouvernement mexicain pour la communication d'informations, la réalisation d'opérations et la prise en compte des interactions. Son objectif est de multiplier les services publics en ligne. On trouve sur le site des informations pour les étrangers, ainsi que pour les résidents mexicains, concernant les différents types de crédit, les bourses, les spectacles et les programmes publics. Les utilisateurs peuvent participer à des forums ouverts qui leur permettent d'envoyer directement des messages aux autorités gouvernementales. Ils peuvent aussi obtenir des conseils sur la façon d'accéder à un emploi, d'obtenir un crédit logement ou de créer une petite entreprise. La possibilité leur est aussi donnée de réaliser plusieurs transactions sur l'Internet, comme payer les impôts par l'intermédiaire de e-SAT (tableau III.C.1), remplir les formulaires nécessaires pour obtenir la carte d'électeur ou s'enquérir d'une facture d'électricité, entre autres.

Deux des principaux éléments d'e-Gobierno sont *tramitanet* et *compranet*.

– *Tramitanet*, qui a été lancé au début de 2002, vise à permettre aux résidents mexicains de réaliser certaines opérations en ligne, comme demander des certificats de diplôme, des extraits d'actes de naissance et les formulaires nécessaires pour obtenir une carte d'électeur. Toutefois, jusqu'ici, la plupart de l'espace sur le site offre des informations sur les opérations (droits à payer, formalités exigées, organismes publics responsables), mais ne permet pas vraiment aux utilisateurs de réaliser effectivement les opérations. Actuellement, 20 opérations différentes peuvent être réalisées sur l'Internet, mais le Mexique prévoit d'étendre les services de façon que toutes les formalités administratives puissent être faites en ligne. Ce système devrait contribuer à lutter contre la corruption, car les citoyens auront moins d'interactions directes avec les fonctionnaires publics.

– *Compranet* est une autre composante importante mise en place il y a quelques années, avant la création d'e-México, mais qui est aujourd'hui intégrée dans le nouveau système. Elle permet aux entreprises de répondre aux appels d'offres de l'État fédéral sur l'Internet, ce qui réduit les coûts de transaction et les possibilités de corruption. Jusqu'ici, cependant, le site ne représente qu'un petit pourcentage du total des marchés publics.

E-México vise à devenir un outil efficace pour connecter les différentes communautés et les organismes publics susceptibles de répondre à leurs besoins. C'est notamment le cas de la communauté indigène, qui peut utiliser e-México pour contacter le Cabinet présidentiel pour la représentation des peuples indigènes (*Oficina de la Presidencia para la representación de los Pueblos Indígenas*, ORPI) et l'Institut national indigène (INI). Il y a aussi un espace spécialement réservé aux personnes handicapées, qui leur permet de contacter le ministère de la Santé et le Bureau de représentation pour la promotion et l'intégration sociale des personnes handicapées (ORPIS). En outre, un projet récent (e-Migrantes) est en cours d'élaboration pour faciliter les communications entre la communauté de migrants et l'Institut des Mexicains à l'étranger (*Instituto de los Mexicanos en el Exterior*), le ministère des Affaires étrangères (SRE) et vingt autres institutions.

Tableau III.C.1. **Certaines applications d'e-Gobierno¹**

Application/date de lancement	Fonction	Caractéristiques essentielles/progress
Tramitanet <i>www.tramitanet.gob.mx</i> SECODAM janvier 2002	Portail pour transactions interactives	Catalogue de 2 064 transactions 20 transactions électroniques Mécanisme de signature électronique
Compranet <i>www.compranet.gob.mx</i> SECODAM Mars 1996	Portail interactif pour les marchés publics	37 000 prestataires enregistrés Informations détaillées concernant les biens et services recherchés Informations concernant les parties choisies Mécanisme de signature électronique
e-SAT <i>www.sat.gob.mx</i> SAT/SHCP 1997	Portail interactif sur la fiscalité	Déclarations et paiements en ligne 147 405 déclarations électroniques (août 2001-2002) Plus de 180 milliards de pesos de paiements réalisés électroniquement Ce site facilite la localisation des fraudeurs du fisc, la réalisation d'audits fiscaux et le règlement des litiges Mécanisme de signature électronique

1. *E-government in Mexico : Current Developments and Future Challenges*. Robert M. Kossik, 31 mars 2003.
Source : OCDE.

Malgré tous les obstacles rencontrés au Mexique du fait de l'insuffisance de l'infrastructure et du capital humain, le pays développe des services en ligne solides et a fait montre d'une très grande capacité dans le domaine du gouvernement électronique. D'après une étude d'un cabinet de consultants, Accenture, réalisée en avril 2003, le Mexique est le pays qui a enregistré le plus d'améliorations par rapport à l'an dernier dans le domaine de la technologie numérique. Plusieurs données d'expérience accumulées dans le cadre d'e-México ont été échangées avec d'autres pays d'Amérique latine, comme le Honduras et la Colombie, concernant notamment les contenus pédagogiques et le développement des centres de communication numériques.

Des avancées notables ont été enregistrées sur le plan de la connectivité. Chaque municipalité mexicaine a au moins un point de connexion et on compte au total 3 200 centres communautaires. Cependant, la connectivité ne suffira pas à elle seule à éliminer la fracture numérique ; pour réaliser cet objectif, la coordination et la coopération entre les ministères et les agences devront être assurées, les services devront être organisés en fonction des besoins des citoyens et les connaissances devront être partagées. Il faut aussi apprendre à la population mexicaine à savoir comment tirer le meilleur parti de la technologie et comment utiliser e-México⁵. Les objectifs d'e-México ne seront pleinement atteints que si les peuples indigènes vivant dans les zones reculées et les secteurs pauvres de la population comprennent comment l'utiliser et jugent son utilisation bénéfique.

Notes

1. www.e-mexivo.gob.mx.
2. D'après les analystes industriels, les deux premières phases représenteront un investissement de 6.1 milliards de dollars dans le marché des télécommunications dans l'ensemble des 31 États du pays.
3. Source : *e-Mexico Project Overview : Telecom Trends Mexico 2003*, 12 août 2002.
4. Le 31 juillet, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un prêt de 58.4 millions de dollars pour contribuer au renforcement de la compétitivité et à la croissance des microentreprises et des petites entreprises dans les zones urbaines à faible revenu du Mexique.
5. *E-government in Mexico : Current Developments and Future Challenges*. Robert M. Kossik, 31 mars 2003.

*Annexe IV***Informations générales relatives au chapitre IV**

Les informations concernant les migrations internationales au Mexique sont tirées de diverses sources mexicaines et étrangères (essentiellement des sources des États-Unis), notamment les données nationales des recensements, les études en cours, des documents administratifs et des documents plus spécifiques, comme les projets de recherche (y compris les études binationales).

Dans les données collectées entrent des informations sur les stocks/flux de migrants, les effectifs de migrants avec papier et sans papier et les caractéristiques de base (indicateurs démographiques, expérience professionnelle, gains, niveau d'instruction) des migrants.

Au Mexique, les statistiques sont établies essentiellement par l'Institut national de statistique INEGI, le Conseil national de la population (*El Consejo Nacional de Población* (CONAPO)), et l'Institut national des migrations (INM). Aux États-Unis, les données sur les migrations internationales sont collectées par le Census Bureau, le Bureau of Citizenship and Immigration Services, le Département d'État ainsi que par des équipes de chercheurs. En outre, dans les deux pays, les études réalisées par les différents chercheurs participant à des équipes nationales ou internationales fournissent des données sur les migrations.

Les migrations de Mexicains aux États-Unis ont été largement étudiées. Seules les sources utilisées dans le chapitre spécial de la présente étude économique sont examinées ci-après.

SOURCES MEXICAINES**I. Institut national de statistique : INEGI¹***Recensement général de la population et du logement*

- *Objectif général* : générer des informations démographiques, socioéconomiques et cartographiques ; améliorer les séries historiques de données statistiques ; permettre la construction de cadres d'échantillonnage.
- *Couverture géographique* : nationale.
- *Périodicité ou couverture dans le temps* : enquête décennale pour les années se terminant par un zéro. Le dernier recensement a été réalisé en 2000.
- *Population cible* : la population résidente usuelle, les ménages et les unités de logement.
- *Résumé de la couverture thématique* : à partir du questionnaire de base, des informations sur les effectifs et la taille des ménages, le lieu de naissance et les caractéristiques démographiques, éducatives et économiques sont rassemblées. Le questionnaire élargi contient des informations plus spécifiques sur les migrations, notamment les

migrations internationales au cours des cinq dernières années, la date d'émigration, le pays de destination, le pays de résidence actuelle et la date de retour.

Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages : ENIGH

- *Objectif général* : mesurer le montant, la structure et la distribution des revenus et des dépenses des ménages.
- *Couverture géographique* : nationale.
- *Périodicité ou couverture dans le temps* : tous les deux ans depuis 1992. Dernière enquête en 2002.
- *Population cible* : ménages comportant des membres nationaux et étrangers âgés de 12 ans et plus, qui résident dans des unités de logement privés sur le territoire national.
- *Résumé de la couverture thématique* : contient des informations sur l'activité et les caractéristiques professionnelles du ménage ; le total des revenus et des dépenses monétaires et non monétaires. Une information connexe sur les migrations concerne le revenu courant découlant des envois de fonds des migrants.

Enquête nationale sur la dynamique démographique (ENADID)

- *Objectif général* : fournir des informations et déterminer les éléments de base de la dynamique démographique : fécondité, mortalité et migration.
- *Couverture géographique* : nationale.
- *Périodicité ou couverture dans le temps* : tous les cinq ans. La dernière étude a été réalisée en 1997.
- *Population cible* : résidents habituels (y compris les femmes résidentes âgées de 15 à 64 ans), la population migrante internationale pour les cinq dernières années, les personnes décédées sur les cinq dernières années.
- *Résumé de la couverture thématique* : caractéristiques démographiques, éducatives et économiques, dont les informations ci-après relatives aux migrations : lieu de résidence cinq ans auparavant, conditions de la migration internationale, conditions de résidence, date des voyages, nombre des migrations, résidence actuelle et dates de retour ; profession aux États-Unis, nombre de transferts, date des transferts et retours, papier autorisant le travail et date à laquelle il a été obtenu.
- *Remarques* : sont couverts à la fois les migrants de retour (information directe) et les individus qui étaient aux États-Unis au moment de l'enquête (informations fournies par les membres des familles au Mexique). Lorsqu'elles sont formulées par des tiers, les réponses aux informations peuvent ne pas être exactes, alors que les familles dont tous les membres ont émigré ne sont ni identifiées ni prises en compte. En outre, durant la période de référence (cinq ans), le ménage peut avoir une structure différente. Cela implique que l'enquête peut sous-estimer l'ampleur de l'émigration permanente et peut donner une image fautive de l'information économique. Cependant, ces données fournissent des indications intéressantes sur le phénomène migratoire, permettant des comparaisons entre les migrants et les non-migrants.

2. Le Conseil national de la population : CONAPO²

Étude des migrations à la frontière nord du Mexique (EMIF)

- *Objectif général* : étudier le caractère circulaire des migrations en établissant des estimations directes du volume des flux recensés et non recensés du Mexique vers les États-Unis, ainsi que des migrations de retour.
- *Couverture géographique* : identification des « routes migratoires », par lesquelles passent les migrations circulaires, et définition de points d'observation empiriques. Dans ces emplacements, des comptages systématiques et des entretiens avec les migrants sont effectués à des moments donnés.
- *Périodicité ou couverture dans le temps* : les sept phases d'un an de cette étude ont débuté au démarrage de cette Étude en mars 1993. La dernière a été réalisée entre le 11 juillet 2001 et le 10 juillet 2002.
- *Population cible* : quatre types de migrants sont observés.
 1. les migrants illégaux et les migrants avec papier qui se préparent à traverser la frontière du Mexique aux États-Unis ;
 2. les ressortissants mexicains qui sont des résidents permanents des États-Unis et reviennent au Mexique ;
 3. les résidents permanents au Mexique qui ont été aux États-Unis légalement ou illégalement et reviennent au Mexique ; et
 4. les migrants illégaux, déportés volontairement des États-Unis.
- *Résumé de l'examen de la couverture thématique* : caractéristiques démographiques, éducatives et économiques ; lieu d'origine ; lieu de résidence ; expérience professionnelle antérieure au Mexique et aux États-Unis ; expérience de passage légal ou illégal de la frontière, utilisation de documents, recours à des passeurs ; raison du voyage (travail, autres).
- *Remarques* : la présente étude fournit des informations sur l'ampleur des flux (légaux et non légaux) ainsi que sur les modifications quantitatives et qualitatives de ces flux au fil du temps. Cependant, elle n'est axée que sur les travailleurs migrants, sous-estimant certains groupes de migrants, comme les femmes. En outre, de par sa nature (observation des flux), cette étude est assujettie à des biais du fait de comptages multiples.

3. Études spécifiques

Le projet du Mexique sur les migrations³

- *Vue d'ensemble* : le projet du Mexique sur les migrations date de 1982 et a été lancé par une équipe interdisciplinaire de chercheurs des deux pays, codirigée par Jorge Durand de l'Université de Guadalajara (Mexico) et Douglas S. Massey de l'Université de Pennsylvanie (États-Unis). Il suit la logique d'une étude ethnographique, avec des techniques de rassemblement des données qualitatives et quantitatives.
- *Objectif général* : rassembler et maintenir des informations économiques et sociales de haute qualité sur les migrations entre le Mexique et les États-Unis pour la population avec papier et sans papier.
- *Couverture géographique* : l'étude est réalisée au Mexique et aux États-Unis. Au Mexique, les communautés des États traditionnels de migration ont été les premières à être étudiées, et l'étude a été étendue ensuite à d'autres États. Les communautés ont été

choisies de façon à constituer un échantillon représentatif. Cet échantillon est associé à des échantillons non aléatoires, ou échantillon « boule de neige », d'émigrants installés aux États-Unis, qui sont des migrants venant des emplacements étudiés au Mexique.

- *Périodicité ou couverture dans le temps* : plusieurs communautés ont été étudiées chaque année pendant des périodes successives. Au Mexique, des entretiens sont menés durant les mois où les migrants reviennent chez eux en grand nombre en décembre-janvier. Aux États-Unis, des entretiens identiques ont lieu durant l'été après la collecte de données au Mexique.

Population cible (définie plus haut).

- *Résumé de la couverture thématique* : les informations sont rassemblées auprès du chef de ménage, sur notamment les faits suivants : caractéristiques démographiques, éducatives et économiques individuelles et du ménage ; expérience migratoire de tous les chefs de ménage ; étapes de la vie de chaque personne du ménage depuis l'âge de 15 ans et plus ; données de base sur les premier et dernier voyages aux États-Unis, utilisation et coût des passeurs ; utilisation de papiers en bonne et due forme.
- *Remarques* : le questionnaire rétrospectif permet l'analyse des flux migratoires sur une longue période. L'étude couvre les migrants de longue durée et les migrants temporaires ; contrairement à l'échantillon du Mexique, le sous-échantillon des États-Unis n'est pas représentatif et la technique de la boule de neige peut amener à sous-estimer dans l'échantillon le nombre de personnes n'ayant que de faibles liens avec leur localité d'origine ou vivant dans des localités non traditionnelles aux États-Unis ; la façon dont les informations sont rassemblées auprès du chef de ménage peuvent conduire à des informations moins exactes sur les événements passés et les données sur l'expérience migratoire peuvent être biaisées.

Le projet Zapata Canyon⁴

- *Vue d'ensemble* : ce projet, annoncé en septembre 1987 par *El Colegio de la Frontera Norte* (COLEF), est mené sous la direction de Jorge Bustamante. La technique d'enquête consiste à envoyer un questionnaire personnel court et standard à un échantillon de personnes choisies au hasard.
- *Objectif général* : étudier les flux de migrants sans papier en provenance du Mexique.
- *Couverture géographique* : principaux sites de passage à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, dans les villes de Tijuana, Mexicali, Ciudad Juarez, Nuevo Laredo et Matamoros.
- *Périodicité ou couverture dans le temps* : depuis septembre 1987, les entretiens sont réalisés trois jours par semaine : du vendredi au dimanche.
- *Population cible* : émigrants sans papier vers les États-Unis se préparant à traverser la frontière.
- *Résumé de la couverture thématique* : le questionnaire comprend des informations sur les caractéristiques démographiques, l'expérience professionnelle au Mexique et aux États-Unis, le lieu du passage à la frontière, le coût du voyage, le recours à un passeur, le nombre d'arrestations par les patrouilles, les raisons du voyage.
- *Remarques* : l'étude fournit de longues séries chronologiques sur les passages de frontière illégaux par origine et destination ; ce sont les seules données disponibles sur les passages illégaux mises à part les statistiques des patrouilles aux frontières américaines. Toutefois, il ne s'agit pas d'une étude représentative car elle ne permet

pas de bien estimer les flux de migrants sans papier, puisqu'elle n'est axée que sur l'entrée aux États-Unis et pas sur les migrations de retour. Enfin, les informations personnelles sur les migrants sont limitées par le fait que le migrant n'a pas beaucoup de temps à consacrer à répondre à des questions, lorsqu'il s'apprête à faire un passage clandestin.

ÉTUDE BINATIONALE⁵

I. Étude binationale sur l'immigration Mexique – États-Unis

- *Vue d'ensemble* : cette étude a été financée en mars 1995 à la fois par le gouvernement mexicain et par le gouvernement des États-Unis à l'aide de fonds privés dans les deux pays. Elle a été publiée en septembre 1997. Les recherches ont été réalisées par une équipe de vingt chercheurs indépendants, qui ont étudié les documents existants, généré de nouvelles données et analyses, entrepris des visites sur le terrain et procédé à des consultations avec des migrants et des résidents locaux pour mieux comprendre les problèmes soulevés dans l'étude.
- *Objectif général* : contribuer à une meilleure compréhension et une meilleure appréciation de la nature, des dimensions et des conséquences des migrations entre les deux pays.
- *Résumé de la couverture thématique* : évaluer l'ampleur de la population d'origine mexicaine résidant légalement et illégalement aux États-Unis ainsi que l'ampleur des flux migratoires à la frontière ; déterminer les caractéristiques démographiques, éducatives et de revenu des migrants nés au Mexique ; apprécier les facteurs influant sur les migrations en provenance du Mexique ainsi que les effets économiques et sociaux des migrations sur le Mexique et les États-Unis et les réponses que peut apporter donner la collectivité aux migrations à la fois au Mexique et aux États-Unis (législation, politique et décision des tribunaux, etc.).
- *Remarques* : malgré certaines limitations des données, cette étude est utile car elle fait plusieurs recommandations spécifiques concernant les recherches nécessaires, mais il n'y a pas de mécanisme en place pour en assurer le suivi.

SOURCES DES ÉTATS-UNIS

I. Census Bureau : les migrations internationales sont mesurées par les informations sur la population étrangère aux États-Unis, à savoir « les personnes qui ne sont pas des citoyens des États-Unis à la naissance ». Il s'agit donc des immigrants, des non-immigrants légaux (réfugiés et personnes réalisant des études ou ayant des visas de travail) et des personnes résidant illégalement aux États-Unis. Le Census Bureau collecte des données dans le cadre des recensements décennaux et de nombreuses études sur la population des États-Unis, comme l'Enquête sur la population du moment (Current Population Survey ou CPS)⁶. Ces sources concernent les effectifs de la population étrangère.

Le recensement

- *Objectif général* : générer des informations démographiques, sociales et économiques pour l'ensemble de la population résidente des États-Unis. Deux types de questionnaires sont utilisés : un questionnaire court et un questionnaire long ; le questionnaire court contient des questions sur les caractéristiques démographiques et sociales alors que le questionnaire long contient des questions supplémentaires sur les résidents nés à l'étranger. Le questionnaire court a été envoyé en 2000 à

environ cinq ménages sur six, alors que le questionnaire long a été envoyé à environ un ménage sur six. Les données collectées sont considérées comme des données d'échantillonnage et sont utilisées pour estimer les caractéristiques de la population.

- *Couverture géographique* : nationale.
- *Périodicité ou couverture dans le temps* : une fois tous les dix ans. Le dernier recensement date de 2000.
- *Population cible* : population résidente des États-Unis.
- *Résumé de la couverture thématique* : mises à part les caractéristiques démographiques, éducatives et économiques, les informations intéressant les migrations concernent le lieu de naissance, la citoyenneté, la citoyenneté (naturalisation), l'année d'entrée et l'histoire migratoire au sein des États-Unis.
- *Remarques* : en associant les données, le questionnaire long fournit une description détaillée des étrangers recensés ; cependant, il n'est pas conçu pour collecter des informations détaillées qui pourraient être particulièrement intéressants pour les migrations, par exemple, le statut juridique. De ce fait, il est difficile d'interpréter correctement les modifications des caractéristiques des migrants (par exemple, une diminution des gains moyens peut résulter d'une augmentation du nombre de migrants sans papier).

Enquête sur la population du moment

- *Objectif général* : collecter des informations sur les caractéristiques de la population active : deux types de questionnaires sont utilisés : le questionnaire de base et les questionnaires mensuels supplémentaires.
- *Couverture géographique* : nationale.
- *Périodicité ou couverture dans le temps* : mensuelle, avec un supplément annuel spécial en mars.
- *Population cible* : population civile et non civile âgée de 16 ans et plus.
- *Résumé de la couverture thématique* : les informations sur la population active et les informations démographiques comprennent notamment des indications sur les migrations, comme le lieu de naissance, les liens de parenté, la citoyenneté, l'année d'entrée aux États-Unis. Le supplément de mars comporte des questions sur la mobilité géographique dans les 12 mois qui ont précédé, y compris les déplacements à l'étranger.
- *Remarques* : cette enquête est une bonne source d'information régulière sur les étrangers, mais sa valeur est limitée par la taille de l'échantillon. Les estimations démographiques sont ajustées pour tenir compte de la sous-couverture en utilisant les données des derniers recensements. Jusqu'à la fin de 2001, ces estimations ont été ajustées sur la base du recensement de 1990 et, de ce fait, elles ne sont pas directement comparables avec la population étrangère telle qu'estimée sur la base du recensement de 2000.

2. Le Bureau of Citizenship and Immigration Services (BCIS) : le BCIS collecte des données internationales sur les migrants admis légalement (de façon permanente ou temporaire) ainsi que sur les citoyens nouvellement naturalisés, à partir de plusieurs dossiers administratifs. Les données collectées donnent des informations sur les flux. Il s'agit de la principale source d'information sur l'immigration légale. Toutefois, ces données ont deux

inconvenients : des informations intéressantes sont absentes et la mesure longitudinale des caractéristiques individuelles est assez limitée.

3. Le Bureau of Customs and Border Protection (BCBP) : responsable du contrôle de la frontière des États-Unis, le BCBP rassemble des données sur les traversées illégales d'étrangers et établit des statistiques sur les arrestations.

Notes

1. Pour plus d'informations, voir : www.inegi.gob.mx.
2. Pour plus d'informations, voir : www.conapo.gob.mx.
3. Pour plus d'information, voir : www.pop.upenn.edu/mexmig/research.
4. Voir Undocumented Migration to the United States: Preliminary Findings of the Zapata Canyon Project, in Frank Bean *et autres* (eds.), *Undocumented Migration to the United States*, trois volumes, Mexico City, *Secretaría de Relaciones Exteriores*; Washington, Commission on Immigrations des États-Unis, 1998.
5. Voir : www.utexas.edu/lbj/uscir/binpap-v.html.
6. Les autres enquêtes du Census Bureau sont notamment les suivantes : American Community Survey (ACS), Survey of Income and Programme Participation (SIPP), National Health Interview Survey (NHIS), New York Housing Vacancy Survey, ainsi que l'American Housing Survey (AHS). Pour plus d'information, voir Joseph M. Costanzo et autres 2002 « Guide to International Migration Statistics: The Sources, Collection, and Processing of Foreign-Born Population data at the US Census Bureau », Census Bureau des États-Unis, *Population Division Working Paper* n° 68.

Annexe V

Chronologie économique

2002

Mars

Un nouveau département chargé de la supervision et de la surveillance des coopératives de crédit est créé par la Banque nationale et la Commission nationale des activités bancaires et des valeurs mobilières (*Comisión Nacional Bancaria y de Valores*, CNBV).

Création of SARE (*Sistema de Apertura Rápida de Empresas*), un nouveau système permettant de créer une entreprise en un jour.

Avril

La Banque du Mexique ramène le *corto* de 360 à 300 millions de pesos.

Approbation de la loi sur la transparence (entrée en vigueur juin 2002).

Approbation par le Congrès des ajustements budgétaires suite à une baisse des recettes.

Août

Création de l'INEE (*Instituto Nacional de Evaluación de la Educación*), chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement.

Proposition de réforme de l'électricité soumise au Congrès.

Septembre

La Banque du Mexique porte le *corto* de 300 à 400 millions de pesos.

Octobre

Le gouvernement présente le projet de budget pour 2003.

Décembre

La Banque du Mexique accroît le *corto* de 400 à 475 millions de pesos.

La Commission nationale des salaires minimums approuve une augmentation générale des salaires minimums de 4.5 pour cent pour 2003 (l'objectif d'inflation est 3 pour cent ± 1 pour cent d'ici à décembre 2003).

Proposition de réforme du marché du travail présentée au Congrès.

Approbation du budget 2003 par le Congrès.

Le Congrès approuve la liquidation de *Banrural* (coût estimé à 48 milliards de pesos), sa dernière journée d'activité étant le 30 juin 2003.

2003

Janvier

Une partie des mesures fiscales approuvée à la fin de 2001 entre en vigueur.

La Banque du Mexique porte le *corto* de 475 à 550 millions de pesos.

La Banque du Mexique publie le programme de politique monétaire pour 2003. Elle vise un taux d'inflation de 3 pour cent \pm 1 pour cent (d'ici à la fin de 2003). L'objectif à long terme est de maintenir l'inflation dans cette fourchette par la suite.

Février

La Banque du Mexique porte le *corto* de 550 à 625 millions de pesos.

Mars

La Commission de change annonce la création d'un mécanisme fondé sur des règles pour réduire le rythme d'accumulation des réserves internationales (à compter de mai).

La Banque du Mexique porte le *corto* de 625 à 700 millions de pesos.

Avril

Le Sénat approuve une augmentation des subventions pour les tarifs de l'électricité résidentielle dans certaines régions « connaissant des conditions climatiques difficiles ».

Le Sénat approuve la création d'une assurance maladie populaire (*seguro popular*) à compter de janvier 2004 qui doit permettre de fournir des services médicaux à plus de 400 millions d'habitants dans les régions les plus pauvres.

La Banque du Mexique modifie son mode de gestion du mécanisme *corto/largo*, qui ne repose plus sur les soldes accumulés mais sur les soldes journaliers, et accroît les dépôts obligatoires des banques à la Banque centrale pour les porter de 25 milliards de pesos à 30 milliards de pesos.

Le Congrès approuve une réforme du cadre juridique pour les opérations de crédit garanties (*Miscelanea de garantías*), notamment en modifiant sept lois connexes.

Mai

Le décret présidentiel sur la couverture universelle de l'assurance maladie est signé.

Juin

Par une dernière opération, le Mexique rembourse toutes les obligations Brady restantes.

Août

La nouvelle banque de développement, *Financiera Rural*, commence ses opérations.

Novembre

Le gouvernement présente le projet de budget.

Bibliographie

- Adams, R. (2003), « International migration, remittances and the brain drain: a study of 24 labour-exporting countries », *World Bank Policy Research Paper* 3069, juin.
- Air Quality Board (2000), *Review of Reclaim Findings*, Californie, octobre.
- Azuara, O. (2003), « The Mexican Defined Contribution Pension System: Perspective for Low Income Workers to receive a pension », document non publié, *Office of the Chief Economist, Latin America And Caribbean Region, The World Bank Background Paper For Regional Study On Social Security Reform*.
- Bancomer (2003), « The Corto, Interest Rates, and the Exchange Rate », *Rapport économique*, février.
- Banque mondiale (2000), « Achievements and Challenges of Fiscal Decentralization Lessons from Mexico ». Sous la direction de Marcelo M. Giugale et Steven B. Webb.
- Banque mondiale (2001), *A comprehensive development agenda*. World Bank Press, Washington, avril.
- Banque mondiale (2003), *Indicateurs du développement dans le monde*, World Bank Press, Washington, avril.
- Bassanini, A., S. Scarpetta et P. Hemmings (2001), « Economic growth: the role of policies and institutions. Panel data evidence from OECD countries » *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 283, janvier.
- Bergoing, R., P. Kehoe, T. Kehoe, R. Soto (2001), « A decade lost and found : Mexico and Chile in the 1980s », Banque centrale du Chili, *document de travail* n° 107, sept.
- Bonturi, M. (2002), « Challenges in the Mexican financial sector », *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE* n° 339, août.
- Bosworth, B. (1998), « Productivity Growth in Mexico ». document non publié.
- Calderon-Madrid, A. (2000), « Job Stability and Labor Mobility in Urban Mexico: A Study Based on Duration Models and Transition Analysis » *Document de travail du réseau de recherche de la Banque interaméricaine de développement* #R-419.
- Castro, J. et R. Tuiran (2000), « Las remesas de los trabajadores emigrantes a Estados Unidos », *Comercio Exterior*, vol. 50, n° 4, avril.
- Chiquiar, D. et G. H. Hanson (2002), « International Migration, Self-Selection, and the Distribution of Wages: Evidence from Mexico and the United States », *NBER Working Paper* 9242, octobre.
- CONACYT (2000), *30 years of Conacyt's Scholarship Program: Evolution, Results and Impact*, en collaboration avec l'Académie mexicaine des sciences et le Conseil consultatif scientifique du Mexique, Mexico.
- CONAPO (2001), *La población de México en el nuevo siglo*, Mexico.

- CONAPO (2002), *Indice de Intensidad migratoria – México-Estados Unidos, 2000*, Mexico [consultable sur le site <http://www.conapo.gob.mx/publicaciones/principal.html>].
- Corona, R. (2000), « Monto y uso de las remesas en México », dans Tuiran (Ed), *Migración México-Estados Unidos – Opciones de política*, Consejo Nacional de Población, Mexico.
- Dávila, E. et S. Levy (2000), « Tributar para la equidad: une proposition de réforme al impuesto al valor agregado », document non publié.
- Dávila, E., G. Kessel, S. Levy (2000), « El Sur También Existe: Un Ensayo sobre el Desarrollo Regional de México ». Document non publié.
- Durand, J., D. Massey et R. Zenteno (2001), « Mexican Immigration to the United States: Continuities and Changes », *Latin American Research Review*, vol. 36, n° 1.
- Duryea, S. et C. Pagés-Serra (2002), « Human Capital Policies: What they Can and Cannot Do for Productivity and Poverty Reduction in Latin America » *Document de travail du Département de la recherche de la Banque interaméricaine de développement* #468, avril.
- Environmental Protection Agency des États-Unis(2003), *Water Resources in the Sixth Report of the Good Neighbour Environmental Board* EPA 130-R-03-001, Washington, avril.
- Étude binationale sur les migrations (1997), *Migrations entre le Mexique et les États-Unis* [www.utexas.edu/lbj/uscir/binational.html].
- Eskeland, G. et T. Feyzioglu (1995), « Rationing can backfire. The day without a car in Mexico City », *Policy Research Working Paper* 1554, Banque mondiale, décembre.
- Espinosa E. (2002), « Water Management in the State of Mexico and in the Mexico Valley », exposé présenté au Séminaire sur les villes durables organisé par l'Équipe de travail du Conseil de coopération économique du Pacifique, Singapour, juillet.
- Esquivel, G. et M. Messmacher (2002), « Sources of Regional (non) Convergence in Mexico ». Document non publié, juillet.
- Favela, R. (2001), « PEMEX Perspective on Fuel Quality Improvement », exposé présenté à la Hart World Fuels Conference, août.
- Garcia Zamora, R. (2000), « Problemas y perspectivas de las remesas de los Mexicanos en Estados Unidos », *Comercio Exterior*, vol. 50, n° 4, avril.
- Garcia Zamora, R. (2002), « Los Proyectos Productivos de los Migrantes en México Hoy », document présenté à la deuxième Conférence sur les migrations internationales : Mexique-Californie, Université de Berkeley, 28-30 mars.
- Garro, N. et G. Melendez (2003), « Contribuciones al Seguro de Enfermedades y Maternidad por niveles de ingreso » *Boletín de Seguridad Social Reporte quincenal para México* Año I, n° 6
- General Accounting Office des États-Unis (1999), *U.S.-Mexico Border: Issues and Challenges Confronting the United States and Mexico*, GAO/NSIAD-99-190, Washington.
- Gilbreath, J. (2003), « Economic Integration's Effect on Air Emissions in Mexico's Refining and Electricity Generating Sectors », annexe de *Lessons from NAFTA for Latin American and the Caribbean*, LAC Regional Studies, Banque mondiale, mars.
- Goldring, L. (2003), « Re-thinking Remittances: Social and Political Dimensions and Collective Remittances », *CERLAC Working Paper Series*, février [www.yorku.ca/cerlac/papers/pdf/Goldring.pdf].
- Guellec, D. et B. von Pottelsberghe de la Potterie (2001), « Recherche-développement et croissance de la productivité: Analyse des données d'un panel de 16 pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE* n° 33, 2001/II.

- Guellec, D. et M. Cervantes (2002), « International Mobility of Highly Skilled Workers: From Statistical Analysis to Policy Formulation », dans *International Mobility of the Highly Skilled*, OCDE, Paris.
- Haggarty, L., A. M. Zuluaga et P. Brook (2001), « Thirst for Reform? Private Sector Participation in Providing Mexico City's Water Supply », *World Bank Working Paper* n° 2654, août.
- Hanson, G. H. (2003), « What has happened to Wages in Mexico since NAFTA? Implications for Hemispheric Free Trade », *NBER Working Paper* 9563, mars.
- Holden, P. et M. Thobani (1996), « Tradable Water Rights: A Property Rights Approach to Resolving Water Shortages and Promoting Investment », *World Bank Policy Research Working Paper* 1627.
- Howitt, A., R. Lacy, L.T. Molina, S. Sanchez, R. Slott et J. Sussman (2000), *Transportation and Air Pollution*, in Mario and Luisa Molina (eds.) *The Integrated Program on Urban, Regional and Global Air Pollution: Mexico City Case Study*, MIT.
- Kojima, M. et R. Bacon (2001), *The Mexico Energy Environment Review*, PNUD/Banque mondiale, Programme d'aide à la gestion du secteur de l'énergie, rapport 241/011, Banque mondiale, Washington, mai.
- Larre, B. et M. Bonturi (2001), « Public spending in Mexico: how to enhance its effectiveness », *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 288, mars 2001.
- Lederman, D. et W. Maloney (2003), « Innovation in Mexico: NAFTA is not enough », document non publié, Banque mondiale.
- Lopez-Acevedo, G. (2001a), « Professional Development and Incentives for Teacher Performance in Schools in Mexico », *LCSHD Paper Series* n° 64.
- López-Acevedo, G. (2001b), « Evolution of Earnings and Rates of Return to Education in Mexico », document non publié, Banque mondiale, World Bank.
- Lozano Ascencio, F. (1997), « La remesas de los migrantes mexicanos en Estados Unidos: Estimaciones para 1995 », *Research Paper for the Binational Study* [<http://www.conapo.gob.mx/publicaciones/principal.html>].
- Lozano Ascencio, F. (2000), « Migration Strategies in Urban Contexts: Labor Migration from Mexico City to the United States », *document présenté au XXII^e Congrès international de l'Association des études latino-américaines*, Miami, Floride, 16-18 mars [136.142.158.105/Lasa2000/LozanoAscencio.pdf].
- Lozano Ascencio, F. (2001), « Nuevos orígenes de la migración mexicana a los Estados Unidos: migrantes urbanos versus migrantes rurales », *Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, Universidad de Barcelona, n° 94, août [www.ub.es/geocrit/sn-94-14.htm].
- Macias C. (2001), « Mexico's federal regulatory improvement programme: experience and future priorities », *paper presented to the APEC-OECD Co-operative Initiative on Regulatory Reform*, Singapour, février.
- Maloney, W. (1999), « Does Informality Imply Segmentation in Urban Labour Markets? Evidence from Sectoral Transitions in Mexico » *The World Bank Economic Review*, vol. 13, numéro 2, mai.
- Márquez, G. (2001), « Training the Workforce in Latin America: What Needs to be Done? » *Inter-American Development Bank Labor Markets Policy Briefs Series*.
- Martinez Trigueros, L. (2000), « The importance of protecting property rights in the financial system and economic growth », *Banco de México Documento de investigación*, décembre.

- Massey, D. et E.A. Parrado (1998), « International Migration and Business Formation in Mexico », *Social Science Quarterly*, vol. 79, n° 1, mars.
- Mattar, J., J.C. Moreno-Brid et W. Peres (2002), « Foreign investment in Mexico after economic reform », *CEPAL-ECLAC Estudios y perspectivas*, n° 10, juillet.
- Miller, J.D., J.R. Parga, J. Drelich et C.L. Lin (1996), *Coal Cleaning Opportunities for SO₂ Emission Reduction in the Border Region*, Southwest Center for Environmental Research and Policy, Université d'Utah.
- Miller, P.J. (2003), *Air Quality and North American Electricity*, exposé de la North American Commission for Environmental Cooperation au CENRAP International Forum for Regional Haze, mars.
- Moreno, S. (1998) « Water Legislation In Mexico », *document présenté par la Commission nationale de l'eau à la Conférence internationale sur l'eau et le développement durable*, Paris, mars.
- Munshi, K. (2002), « Networks in the Modern Economy: Mexican Migrants in the US Labour Market », octobre, document non publié [<http://web.mit.edu/14.75/www/mex5.pdf>].
- National Research Council (1995) *Mexico City's Water Supply Improving the Outlook for Sustainability*, National Academy Press, Washington, 1995.
- Nicoletti, G., S. Golub, D. Hajkova, D. Mirza et K. Yoo (2003), « Policies and international integration: Influences on trade and foreign direct investment », *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 359: juin.
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2003), « Regulations, productivity and growth: OECD evidence » *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 347.
- OCDE (1998), *Étude économique du Mexique*, Paris.
- Orozco, M. (2000), « Remittances and Markets: New Players and Practices », *Inter-American Dialogue and the Tomás Rivera Policy Institute*, document de travail, [www.thedialogue.org/publications/country_studies/remittances/Orozco%20marketplace.pdf].
- Orozco, M. (2003), « Changes in the Atmosphere? Increase of Remittances, Price Decline and New Challenges », *Inter-American Dialogue Research Series*, mars. [www.iadialog.org/publications/country_studies/remittances/changes_markets.pdf].
- Orrenius, P. M. (2001), « Illegal Immigration and Enforcement Along the U.S.-Mexico Border : An Overview », *Economic and Financial Review of the Federal Reserve Bank of Dallas*, 1^{er} trimestre.
- Papail, J. (2002), « Migrations internationales, transferts monétaires et investissements dans les milieux urbains du Centre-Ouest mexicain », *Autrepart* n° 123.
- Psacharopoulos, G., et Patrinos, HA (2002), « Returns to Investment in Education: A Further Update » *World Bank Policy Research Paper* n° 2881, sept.
- Rodriguez-Scott, E. (2002), « Patterns of Migration to the United States », *Center for International Studies, University of St Thomas, Houston, Texas*, mars [www.l.appstate.edu/~stefanov/proceedings/rodriguez.htm].
- Saade Hazin, L. et A. Saade Hazin (2003), « Water Charge Instruments for Environmental Management in Latin America: From Theoretical to Practical Issues: Country Case: Mexico », *Banque interaméricaine de développement*, février.
- Samaniego, N., A. Hernández, R. Gutiérrez, (2000), *Los Principales Desafíos Que Enfrenta El Mercado De Trabajo En México En Los Inicios Del Siglo XXI*, OIT.
- Sanchez, M. (2002), « The need for Monetary Reform in Mexico » *Cato Journal*, vol. 22, n° 2, automne.

- Scarpetta, S. et T. Tressel (2002), Productivity and convergence in a panel of OECD industries: do regulations and institutions matter ?, *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 342.
- Shiau, A., J. Kilpatrick, M. Matthews (2002), « Seven per cent growth for Mexico? A quantitative assessment of Mexico's investment requirement », *Journal of Policy Modelling*, juin 2002.
- Spener, D., G. Gereffi et J. Blair (2002), *Free Trade and Uneven Development: The North American Apparel Industry after NAFTA*, Temple University Press.
- Spener, D. et R. Capps (2001), « North American Free Trade and Changes in the Nativity of the Garment Industry Workforce in the United States », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 21.2, juin.
- Spener, David (2001), « El contrabando de migrantes en la frontera de Texas con el nordeste de México: mecanismo para la integración del mercado laboral de América del Norte », *Espiral*, n° 21, vol. VII, p. 201-247.
- Tan, H. et G. Lopez-Acevedo (2003), « Mexico: In-firm training for the knowledge economy », *World Bank Policy Research Working Paper 2957*, janvier.
- The US-Mexico Migration Panel (2001), *Mexico-US Migration: A Shared Responsibility*, groupe réuni par le Carnegie Endowment for International Peace (International Migration Policy Program) et l'Instituto Tecnológico Autónomo de Mexico (Faculté des relations internationales).
- Tremblay, K. (2002), « Student Mobility between and towards OECD Countries: A Comparative Analysis », dans *International Mobility of the Highly Skilled*, OCDE, Paris.
- Valenti Nigrini, G. (2002), « The brain drain », in *Investing in Knowledge – CONACyT's Scholarship Program*, Mexico, par S.O. Ortega, E. Blum, G. Valenti Nigrini, M.A. Ramírez Mocarro et G. del Castillo, Plaza y Valdes Editores, Mexique.
- Vergera, W. (éd.) (2002), « Improving Air Quality in Metropolitan Mexico City: an Economic Valuation. The Mexico Air Quality Management Team », *Policy Research Paper*, n° 2785, Banque mondiale, février.
- Weintraub, S., F. Alba, R. Fernández de Castro et M. García y Griego (1997), « Responses to Migration Issues », *Research Paper for the Binational Study* [www.utexas.edu/lbj/uscir/binpapers/v1-5weintraub.pdf].
- Zubirán, A. (2003), « El salario de los profesionistas recién egresados » *Boletín Ceneval*, juillet-septembre.

Table des matières

Évaluation et recommandations	9
I. Accélérer le rythme de la croissance	23
Introduction	23
Pourquoi la croissance du Mexique n'a-t-elle pas été plus forte au cours de la dernière décennie ?	23
Évolution économique récente et perspectives	39
L'objectif essentiel est de doper la croissance à moyen terme	43
II. Politique macroéconomique et secteur financier : les défis à relever	49
Politique budgétaire	50
Politique monétaire	68
Le système financier est-il en état d'accorder de nouveau sur des bases saines des prêts à un large éventail d'activités du secteur privé ?	74
III. Les réformes structurelles nécessaires pour assurer une forte croissance	81
Valoriser le capital humain	81
Pour un marché du travail plus efficace	91
Renforcer la politique de la concurrence et faire avancer la réforme de la réglementation	104
Favoriser l'esprit d'entreprise, l'investissement et la diffusion des nouvelles technologies	113
Le développement durable au Mexique	117
IV. Migrations : contexte économique et conséquences	139
Introduction	139
Caractéristiques des migrations au Mexique	139
Politiques migratoires	147
Aspects économiques des migrations	152
Conclusions	173
Notes	176
Bibliographie	194

Annexes

I.	Informations générales relatives au chapitre I	199
I.A.	Croissance de la production et productivité : graphiques et tableaux	201
I.B.	La transition du secteur agricole	209
I.C.	Évolutions macroéconomiques récentes	218
I.D.	Réduction de la pauvreté	226
II.	Informations générales relatives à la politique budgétaire	236
III.	Informations générales relatives au chapitre III	241
III.A.	Programmes d'éducation	242
III.B.	Aides existantes à la recherche d'un emploi au Mexique	245
III.C.	Évolution récente d'e-Mexico	247
IV.	Informations générales relatives au chapitre IV	253
V.	Chronologie économique	260

**Encadrés**

1.	Le marché du travail informel	32
2.	Le secteur exportateur des maquiladoras	38
3.	Réduction de la pauvreté	44
4.	La dette du secteur public et sa gestion	53
5.	Le fonds de stabilisation des recettes pétrolières	58
6.	Les PIDIREGAS et autres projets d'investissement auxquels sont associés les investisseurs privés	67
7.	Le mécanisme corto/largo et ses récentes modifications	72
8.	Principales caractéristiques des comptes d'épargne assurance chômage au Chili	101
9.	Principaux aspects du projet de réforme de la loi sur le travail	103
10.	Résumé de l'évaluation et recommandations	118
11.	L'intégration des différents éléments du développement durable dans l'action des pouvoirs publics	121

Annexes

I.B.1.	Le secteur des <i>ejidos</i>	213
II.1.	Principales modifications apportées au régime fiscal 2002-2003	238
III.C.1.	Les objectifs d'e-Mexico	248

Tableaux

1.	Facteurs de croissance du PIB réel par habitant dans certains pays de l'OCDE	28
2.	Déterminants de l'accroissement de la population active	29
3.	Évolution de la spécialisation commerciale du Mexique	40
4.	Perspectives à court terme	42
5.	Comptes financiers du secteur public	56
6.	Performance des programmes d'éducation en 2001-2002	85
7.	Politiques actives du marché du travail	92
8.	Cotisations sociales et avantages annexes	95
9.	Pourcentage de journées en 2001 où la pollution a dépassé les normes nationales dans certaines villes mexicaines	123

10. Comparaison internationale sur la qualité de l'air ambiant	124
11. Utilisation des eaux souterraines par région	130
12. État de la pollution des bassins fluviaux	135
13. Caractéristiques des migrants nés au Mexique par rapport à la population mexicaine et à celle des États-Unis	145
14. Ménages et envois de fonds	166
<i>Annexes</i>	
I.A.1. Croissance du PIB dans les pays de l'OCDE	206
I.A.2. Commerce intra-groupe aux États-Unis, avec certains partenaires commerciaux	207
I.A.3. Commerce intra-branche de produits manufacturés	208
I.C.1. Demande et production	219
I.C.2. Indicateurs de l'activité d'investissement	220
I.C.3. Épargne et investissements globaux	220
I.C.4. Indicateurs du marché du travail	221
I.C.5. Balance extérieure courante	224
I.C.6. Compte des opérations en capital et balance des paiements	225
I.D.1. Indicateurs socioéconomiques par États mexicains, 2000	227
I.D.2. Indicateurs de pauvreté, 2000	229
II.1. Budget de l'administration fédérale	236
II.2. Entreprises publiques sous contrôle budgétaire : comptes financiers	237
II.3. Dépenses publiques par secteur	237
III.C.1. Certaines applications de e-Gobierno	251
Graphiques	
1. Résultats comparés du Mexique en termes de production et de croissance	25
2. PIB et consommation privée par habitant dans certains pays de l'OCDE	26
3. Productivité dans le secteur non agricole	31
4. Productivité du travail dans le secteur manufacturier	34
5. Taux d'investissement en capital fixe et leurs principales composantes	36
6. Commerce extérieur et balance des opérations courantes	37
7. Taux de change effectifs réels	39
8. Activité aux États-Unis et exportations du Mexique	41
9. Agrégats budgétaires du secteur public	51
10. Consolidation budgétaire dans certains pays de l'OCDE	52
11. Dette totale nette du secteur public	53
12. Prix du pétrole et hypothèses budgétaires	60
13. Comparaison des recettes fiscales et des niveaux de revenu	61
14. Objectifs d'inflation	69
15. Mesures de politique monétaire	70
16. Indice des conditions monétaires au Mexique	71
17. Évolution récente du crédit intérieur au secteur privé	76
18. Niveau de formation de la population dans les pays de l'OCDE	82
19. Performances des élèves dans certains pays	83
20. Dépenses d'éducation dans les pays de l'OCDE	87
21. Coin fiscal sur le travail dans les pays de l'OCDE	94
22. Coin fiscal moyen par niveau de revenu, 2002	96

23. Distribution des salaires au Mexique	99
24. Indicateurs généraux de l'infrastructure dans les pays de l'OCDE	106
25. Réseaux de télécommunication dans les pays de l'OCDE	109
26. Prix des télécommunications dans les pays de l'OCDE	109
27. Indicateurs de la compétitivité mondiale dans certains pays	110
28. Indicateurs de la gouvernance	116
29. Qualité de l'air ambiant dans trois zones métropolitaines	125
30. Mortalité infantile due à des maladies intestinales infectieuses liées à l'eau	135
31. Flux migratoires entre le Mexique et les États-Unis	141
32. Immigration nette et accroissement naturel de la population dans plusieurs pays membres et non membres de l'OCDE	142
33. Flux bruts d'immigration de Mexicains aux États-Unis, par statut	143
34. Salaire horaire dans le secteur manufacturier – Mexique et États-Unis	153
35. Les travailleurs mexicains aux États-Unis	156
36. Utilisation des services de passeurs et tarifs pratiqués	162
37. Envois de fonds des travailleurs émigrés	164
38. Envois de fonds et transferts publics fédéraux dans les États traditionnels d'émigration, 2001	165
<i>Annexes</i>	
I.A.1. PIB par habitant dans les pays de l'OCDE, 2000	202
I.A.2. Données sur l'emploi 12 ans et plus	203
I.A.3. PIB total et PIB du secteur non structuré	204
I.A.4. Taille du secteur des TIC dans quelques pays de l'OCDE 2000	205
I.C.1. Salaires, productivité du travail et coûts unitaires de main-d'œuvre	222
I.C.2. Chômage dans les zones urbaines	223

STATISTIQUES DE BASE DU MEXIQUE

LE PAYS

Superficie (km ²)	1 964 375	Nombre d'habitants dans les principales villes	
Terres cultivées (km ²) (1990)	394 000	(millions, recensement de 2000)	
Forêt (milliers de km ²)	65	Mexico City	18.1
		Guadalajara	3.7
		Monterrey	3.3

LA POPULATION

Population (milliers, recensement de 2000)	97 483	Emploi ¹ (milliers, 2002)	41 086
Habitants par km ² (2000)	49.6		
Taux de croissance annuel de la population (1990-2000)	1.85		

PRODUCTION

Structure de la production, 2002 (en pourcentage du PIB, prix de 1993)		PIB en 2002 (milliards de dollars EU)	935.3
Agriculture	5.4	PIB par habitant en 2002 (dollars EU, PPA)	9 224
Industrie	26.7	Formation brute de capital fixe en 2002 (en pourcentage du PIB, prix de 1993)	19.3
<i>dont</i> : secteur manufacturier	19.8		
Services	67.9		

L'ÉTAT

		Sénat	Chambre des députés
Indicateurs du secteur public (en pourcentage du PIB, 2002)	Composition du Parlement (septembre 2003)		
Dépenses totales du secteur public	23.7	PRI	20
Dépenses totales du gouvernement fédéral	18.4	PAN	46
<i>dont</i> : dépenses en capital	2.2	PRD	16
Recettes du gouvernement fédéral	16.1	Autres	6
Dette nette du secteur public (décembre 2002)	25.2		28

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de marchandise (en pourcentage du PIB, 2002)	25.2	Importations de marchandises (en pourcentage du PIB, 2002)	26.5
Principales exportations (en pourcentage du total, 2002)		Principales importations (en pourcentage du total, 2002) :	
Produits manufacturés	88.3	Biens intermédiaires	75.0
Produits pétroliers	9.0	Biens d'équipement	12.4
Agriculture	2.4	Biens de consommation	12.6

LA MONNAIE

Unité monétaire : Peso	Unités monétaires par dollar des États-Unis, moyenne des données journalières :	
	Année 2002	9.6605
	Septembre 2003	10.9231

1. Population économiquement active sur la base des résultats de l'Enquête nationale sur l'emploi.

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

•

La situation économique et les politiques du Mexique ont été évaluées par le Comité le 20 octobre 2003. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 31 octobre 2003.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Bénédicte Larre, Stéphanie Guichard et Ann Vourc'h sous la direction de Nicholas Vanston.

•

L'étude précédente du Mexique a été publiée en avril 2002.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Mexico 2003

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2003-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Annexe I », dans *OECD Economic Surveys: Mexico 2003*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2003-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.